

La tension entre Rabat et Madrid va crescendo *Bruxelles se mêle à la danse*

Le gouvernement espagnol n'en finit pas de s'entortiller dans ses contradictions

Réunion hebdomadaire du bureau de la Chambre des représentants sous la présidence de Habib El Malki
L'aide humanitaire Royale consacre la tradition marocaine de soutien à la cause palestinienne



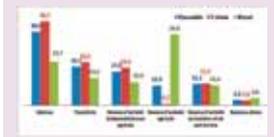
Page 2

Le secrétaire d'Etat américain souligne le rôle clé joué par le Maroc au Proche-Orient
Publication de l'accord entre le Maroc, les Etats-Unis et Israël sur le site du Département d'Etat



Page 4

Les ménages marocains tirent leur revenu de trois sources



Page 10

Le WAC consolide son statut de leader de la Botola



Page 23



Page 3

Réunion hebdomadaire du bureau de la Chambre des représentants sous la présidence de Habib El Malki

L'aide humanitaire Royale consacre la tradition marocaine de soutien à la cause palestinienne

Actualité



Les aides humanitaires envoyées par le Maroc, sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, reflètent la fidélité à une tradition authentique et inébranlable de soutien à la cause palestinienne, indique un communiqué de la Chambre des représentants. Cette réaction a été exprimée lors de la réunion hebdomadaire du bureau de la Chambre sous la présidence de Habib El Malki, président de la Chambre et dont l'ordre du jour était axé sur l'action législative et de contrôle.

Selon un communiqué de la Chambre des représentants, Habib El Malki a rappelé au début de la réunion les derniers développements de la cause palestinienne, la situation sur le terrain à Al-Qods, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, ainsi que les attaques condamnées par tous les Marocains, ayant visé les civils, les bâtiments, les médias et les installations économiques.

Le président de la Chambre et les membres du Bureau ont souligné les rôles importants que joue le Comité Al Qods,

présidé par S.M le Roi, dans la protection de la ville sainte, outre son action ininterrompue en vue de faire face à toutes les tentatives de changement du statut juridique de la ville.

En ce qui concerne l'action législative de la Chambre, le Bureau a examiné et soumis à la Commission des infrastructures, le projet de loi n° 03.19 relatif à l'occupation temporaire du domaine public de l'Etat, comme il a également renvoyé à la même commission un projet de loi modifiant et complétant les articles 306 et 313 de la loi

n° 52.05 portant Code de la route.

S'agissant de l'activité législative de la Chambre, le Bureau a examiné les constatations et conclusions de la commission chargée d'étudier l'évolution de la situation législative, que ce soit par rapport aux projets ou aux propositions.

Le président de la Chambre a rappelé les deux réunions tenues par la commission, dont l'une en présence du ministre d'Etat chargé des droits de l'Homme et des Relations avec le Parlement, consacrées aux projets non encore programmés dans le cadre des commissions permanentes concernées, ceux dont l'examen a été arrêté, ainsi qu'aux projets ayant fait l'objet de décisions de la Cour constitutionnelle, des propositions de lois ayant obtenu un avis favorable du gouvernement.

Le communiqué a souligné que le président de la Chambre, les membres de la Commission et le ministre d'Etat avaient fourni toutes les explications concernant les axes précités et il a été décidé de saisir les commissions permanentes pour entamer la programmation en concertation avec les ministres concernés dans un délai maximum de 15 jours.

En ce qui concerne l'action législative de la Chambre des représentants, le Bureau a été informé de l'état d'avancement des travaux des commissions permanentes et de la situation des projets et propositions en examen.

Pour ce qui est de l'action de contrôle, le Bureau de la Chambre a délibéré sur la programmation hebdomadaire et a décidé de fixer une séance pour lundi 24 mai consacrée à l'axe socioéconomique.

Les membres de la Chambre des conseillers réaffirment la centralité de la cause palestinienne pour les Marocains

Le Groupe socialiste condamne l'agression israélienne

Les représentants des groupes et groupement parlementaires à la Chambre des conseillers ont réaffirmé, mardi, la centralité de la cause palestinienne pour tous les Marocains.

Ils ont exprimé au début de la séance hebdomadaire des questions orales à la Chambre des conseillers leur solidarité inconditionnelle avec le peuple palestinien dans sa nouvelle épreuve suite aux agressions israéliennes, soulignant les positions constantes du Maroc, Roi, gouvernement et peuple, pour le soutien et la défense des droits légitimes des Palestiniens.

Dans ce sens, le Groupe socialiste a affirmé que toutes les forces vives du peuple marocain, unanimes sur la centralité de la cause palestinienne, condamnent les agressions commises en Palestine, tout en saluant les initiatives Royales pour le soutien du peuple palestinien et le rôle joué par le Comité Al Qods, présidé par Sa Majesté le Roi, dans l'appui de la résistance des Maqdesis.

Il a, à cet égard, appelé la communauté internationale, en particulier les Nations unies et le Conseil de sécurité, à intervenir pour mettre un terme aux agressions israéliennes et protéger le peuple palestinien.

Pour sa part, le Groupe authenticité et modernité a condamné les agressions israéliennes contre les Palestiniens, les mesures visant à altérer le statut d'Al Qods et son identité arabo-islamique et chrétienne ainsi que la confiscation des biens des Palestiniens.

Il a précisé que la cause palestinienne a été et restera toujours la cause de tous les Marocains, au même titre que la première cause nationale.

Ledit groupe a également mis en avant la position constante du Royaume vis-à-vis de la cause palestinienne et son engagement indéfectible pour la défense des droits légitimes du peuple palestinien, appelant la communauté internationale à garantir l'arrêt immédiat des agressions israéliennes.

De son côté, le Groupe istiqlalien de l'unité et de l'égalitarisme a salué la résistance des Palestiniens dans la Bande de Gaza et en Cisjordanie, affirmant que la cause palestinienne est une question centrale pour les peuples arabo-musulmans.

Le groupe a, en outre, souligné que la Haute initiative Royale d'envoyer des aides humanitaires d'urgence au profit des Palestiniens dans la Bande de Gaza et en Cisjordanie en vue d'alléger leurs souffrances vient conforter la position constante du Maroc en soutien au peuple palestinien.

ple palestinien.

Pour sa part, le Groupe justice et développement, après avoir condamné l'agression israélienne contre le peuple palestinien dans la Bande de Gaza et à Al Qods, a salué la position solidaire du Maroc avec le peuple palestinien dans sa résistance ainsi que la décision de Sa Majesté le Roi d'envoyer des aides humanitaires d'urgence au profit des Palestiniens.

Le groupe a, en outre, appelé la communauté internationale et le Conseil de sécurité à prendre les mesures qui s'imposent pour la protection du peuple palestinien.

Lui emboitant le pas, le Groupe haraki a exprimé sa solidarité absolue avec le peuple palestinien face aux agressions israéliennes perpétrées dans un mépris total des résolutions des Nations unies et en violation flagrante des pactes et chartes relatifs aux droits de l'Homme, réitérant son soutien permanent aux droits légitimes des Palestiniens pour l'établissement d'un Etat indépendant avec Al Qods Acharif comme capitale.

Il a également exalté les efforts constants du Maroc pour mettre fin aux agressions qui portent atteinte à l'ensemble des initiatives régionales et onusiennes pour instaurer la paix et la

sécurité dans la région.

Le Groupe du rassemblement national des indépendants a, quant à lui, salué les efforts consentis par le Royaume pour soutenir le peuple palestinien, soutenant que la cause palestinienne est la question de toute la Nation.

Il a, ainsi, appelé à la cessation immédiate des agressions contre les installations civiles et à la levée du blocus imposé à la bande de Gaza.

Ledit groupe a, par ailleurs, invité tous les peuples du monde, épris de liberté, à agir pour mettre fin à ces agressions et à œuvrer à nouveau au renforcement du dialogue afin de parvenir à la solution à deux Etats.

Le Groupe de l'union marocaine du travail a, de son côté, salué la résistance héroïque du peuple palestinien face à cette nouvelle épreuve et aux agressions qu'il subit dans la bande de Gaza et à Al Qods, appelant les mouvements syndicaux arabes et internationaux, les organisations syndicales mondiales et toutes les forces vives à intensifier leurs efforts et à mobiliser tous les moyens de soutien matériel et moral pour soutenir le peuple palestinien.

Le Groupe constitutionnel démocratique et social a, à son tour, condamné les violations des droits des Palestiniens,

relevant qu'il s'agit d'un acte rejeté par toutes les religions monothéistes, tous les peuples et toutes les coutumes humaines.

Il a souligné que ces agissements sont contraires aux règles de paix, de coexistence, de dialogue des civilisations, de sécurité et de stabilité, tout en saluant les Hautes Initiatives Royales de soutien aux frères palestiniens.

Quant au groupe de la Confédération démocratique du travail, il a affirmé que la cause palestinienne restera toujours une question nationale aux côtés du dossier de l'intégrité territoriale du Royaume, dénonçant les violences perpétrées dans la mosquée Al Aqsa ainsi que les attaques et agressions menées contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza.

Pour sa part, le représentant du progrès et du socialisme a dénoncé le muftisme de la communauté internationale face aux agressions perpétrées contre le peuple palestinien, saluant hautement l'initiative de S.M le Roi d'envoyer une aide humanitaire d'urgence au profit des Palestiniens.

Il a aussi tenu à réitérer la position ferme et constante du Maroc est la justesse de la cause palestinienne qui requiert la mise en commun des efforts pour sa défense.

La tension entre Rabat et Madrid va crescendo

Bruxelles se mêle à la danse

“

Le gouvernement espagnol n'en finit pas de s'entortiller dans ses contradictions



La tension s'exacerbe de plus belle entre Rabat et Madrid. En effet, la crise entre les deux pays a pris un nouveau tournant après que les autorités marocaines ont décidé, avant-hier, de rappeler leur ambassadrice en Espagne pour consultation, suite au «mécontentement» exprimé par Madrid face à «l'entrée massive de migrants» au préside occupé de Sebta.

Selon l'agence espagnole EFE, «ce rappel de l'ambassadrice pour consultation intervient alors le président du gouvernement espagnol, Pedro Sánchez, se trouve dans la ville de Sebta, où il est arrivé cet après-midi (de mardi) en hélicoptère». Et de rappeler : «Le dernier rappel pour consultation d'un ambassadeur du Maroc à Rabat a eu lieu en 2007, lorsque Rabat a rappelé son ambassadeur Omar Azzi-man pour protester contre l'annonce de la visite des rois d'Espagne à Sebta et Mellilia».

Il y a lieu de signaler qu'avant ce rappel pour consultation, l'ambassadrice du Maroc, Karima Benyaich, avait été convoquée mardi en urgence, par la ministre des Affaires étrangères espagnole, Arancha Gonzales Laya.

Celle-ci a déclaré à l'issue de

cette entrevue : «Je lui ai rappelé que le contrôle des frontières a été et doit rester de la responsabilité partagée de l'Espagne et du Maroc».

De son côté, Karima Benyaich a qualifié d'inhabituelle la rapidité avec laquelle sa convocation est intervenue.

Elle a souligné dans une déclaration à la presse que dans les relations entre pays, il y a des actes qui ont des conséquences, «et il faut les assumer», faisant allusion à la trop inappropriée décision du gouvernement espagnol d'accueillir sur son sol en catimini et sous fausse identité, le chef des séparatistes, Brahim Ghali, arguant de raisons «humanitaires», ce qui a suscité l'ire du Maroc qui a considéré ce fait comme un coup d'épée dans le dos.

Karima Benyaich a également précisé qu'il y a «des attitudes qui ne peuvent être acceptées», tout en ajoutant que «les relations entre pays voisins et amis doivent être fondées sur une confiance mutuelle qui doit être travaillée et entretenue».

Pour sa part, le gouvernement espagnol a nié tout lien direct entre la crise migratoire et la décision de Madrid d'accueillir le chef des séparatistes, Brahim Ghali.

Par ailleurs, l'agence espa-

gnole Europa Press a souligné que les responsables espagnols espèrent que l'ambassadrice du Maroc, Karima Benyaich, puisse «revenir bientôt» à son poste, et que «la relation avec le Maroc sera reconstruite, étant donné que c'est un pays ami et un voisin important».

Il y a lieu de signaler que près de 10.000 migrants sont arrivés entre lundi matin et mardi au préside occupé de Sebta et que 4.000 d'entre eux ont été renvoyés vers le Maroc, selon les chiffres publiés mardi par le ministère espagnol de l'Intérieur. Celui-ci a, par ailleurs, annoncé l'envoi de nouveaux renforts des forces de l'ordre sur place pour faire face à l'afflux massif et soudain de milliers de migrants en provenance du Maroc.

Quant à Bruxelles, elle s'est pressée d'exprimer sa solidarité avec l'Espagne et d'appeler le Maroc, par la voix de la commissaire européenne Ylva Johansson, à empêcher les «départs irréguliers» depuis son territoire.

«L'Europe ne se laissera intimider par personne», a ajouté mercredi matin Margaritis Schinas, le vice-président de la Commission européenne en soutien à l'Espagne. Il a aussi affirmé, au sujet du Maroc, que

l'Europe ne serait «pas victime de ces tactiques».

A signaler également que Federico Trillo qui occupait le portefeuille de ministre de la Défense lors de la crise de l'Île de Leila en 2002 a affirmé hier que la crise migratoire de Sebta est «plus grave» que ce conflit et prétendu, sur un ton purement colonialiste dans un entretien avec la radio espagnole Cope, que «la souveraineté et l'unité

nationales espagnoles ont été offensées parce que Sebta est un territoire espagnol». Il a en outre souligné que ces événements qu'il a faussement qualifiés d'«agression illégitime» doivent provoquer des réponses adéquates «dans le cadre de la légalité internationale» et «des réactions politiques et militaires de l'UE, des Nations unies et de l'OTAN».

T.M

La justice espagnole rouvre le dossier Brahim Ghali

Le chef du Polisario est poursuivi pour torture et crime contre l'humanité

La justice espagnole a rouvert un dossier pour crime contre l'humanité visant le chef du Polisario.

Brahim Ghali est hospitalisé depuis avril dans un établissement de Logroño après avoir contracté la Covid-19, selon ses compagnons.

Déjà cité à comparaître le 1er juin devant la justice espagnole pour répondre d'une plainte pour «tortures» présentée par un dissident naturalisé espagnol, il devra également comparaître pour une autre affaire.

Il s'agit d'une plainte déposée il y a des années par l'Association sahraouie pour la défense des droits de l'Homme, pour des faits présumés de crime contre l'humanité (génocide, torture, assassinats et disparitions), ont indiqué à l'AFP des sources judiciaires.

Ces crimes ont visé, selon cette association, des dissidents sahraouis réfugiés à Tindouf, dans l'ouest de l'Algérie.

Le dossier, traité par l'Audience nationale, un haut tribunal basé à Madrid, a été rouvert en raison de la présence sur le sol espagnol de Brahim Ghali, la police ayant pu formellement l'identifier après son hospitalisation.

La prochaine étape devrait en toute logique être sa convocation devant le tribunal.

Le secrétaire d'Etat américain souligne le rôle clé joué par le Maroc au Proche-Orient

Vers l'élaboration d'une politique pharmaceutique nationale pour les cinq prochaines années



Le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, a souligné, lors d'un entretien téléphonique mardi avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération

africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, le "rôle clé" du Maroc dans la promotion de la paix et la stabilité au Proche-Orient.

"Le secrétaire a souligné l'importance d'un partenariat bilatéral solide et le rôle clé du Maroc dans la promotion de la stabilité dans la région", a indiqué le département d'Etat

dans un communiqué à l'issue de cet entretien.

Les deux parties ont fait état de leur "préoccupation commune concernant la violence en Israël, en Cisjordanie et à Gaza, qui a coûté la vie à des civils israéliens et palestiniens, y compris des enfants", a ajouté la même source.

Le chef de la diplomatie américaine a, par ailleurs, affirmé sur Twitter avoir discuté avec Nasser Bourita de "l'importance de rétablir le calme en Israël, en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza pour empêcher de nouvelles pertes de vie humaines".

"Le Maroc est un partenaire stratégique, et nous allons travailler ensemble pour mettre fin à ce conflit", a-t-il indiqué.

Un plan d'action visant à élaborer une politique pharmaceutique nationale pour les cinq prochaines années a été lancé en concertation avec les acteurs du secteur, a annoncé mardi le ministère de la Santé dans un communiqué.

Il est devenu impératif pour notre système national de santé de développer ses futures stratégies dans plusieurs domaines, en application des instructions de SM le Roi Mohammed VI, et dans l'horizon de la mise en œuvre du chantier national relatif à la généralisation de la couverture sociale, annoncée par le Souverain dans le discours du trône, ainsi que la mise en œuvre de l'assurance maladie obligatoire entre la période 2021-2022, indique le ministère. Le développement de ces stratégies est devenu également nécessaire au vu des circonstances exceptionnelles que vivent notre pays et le reste du monde en raison des répercussions de Covid-19, poursuit la même source.

A cet égard, le ministère insiste sur le renouvellement de "la politique pharmaceutique nationale pour la période 2021-2025" afin de répondre aux aspirations et défis actuels et futurs, ajoutant qu'il travaille à l'élaboration de cette politique pharmaceutique en coordination avec l'Organisation mondiale de la santé ainsi qu'avec tous les acteurs du secteur au niveau national.

Le succès de la prochaine politique pharmaceutique nationale reste tributaire du niveau des investissements importants qui concernent des domaines vitaux et importants, en prenant en compte la réglementation stricte et la bonne gouvernance, conclut la même source.

Publication de l'accord entre le Maroc, les Etats-Unis et Israël sur le site du Département d'Etat

Le Département d'Etat américain a publié sur son site officiel (<http://www.state.gov/20-2022>), l'accord tripartite signé en décembre 2020 entre Rabat, Washington et Tel Aviv.

Cet accord, rappelle-t-on, avait abouti à la reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur ses provinces sahariennes.

L'administration Biden et son secrétaire d'Etat Antony Blinken ont ainsi tranché sur cet accord signé par l'ancien président américain, Donald Trump.



Financement par les USA d'une plateforme destinée à booster l'investissement à Laâyoune

La plateforme "Laâyouneconnect", une initiative financée par le gouvernement américain, sera bientôt lancée en vue de booster l'investissement et le marketing territorial de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra.

Le lancement de cette plateforme fait partie du projet "Promouvoir les opportunités économiques de Dakhla et de Laâyoune", financé par le gouvernement des Etats-Unis à travers l'initiative de partenariat des Etats-Unis au Moyen-Orient (MEPI), indique un communiqué du Centre régional d'investissement (CRI) de

Laâyoune-Sakia El Hamra.

Dans le cadre de ce projet, la ville de Laâyoune a connu, durant le mois de mars 2021, le coup d'envoi des activités visant la promotion de l'investissement et du marketing territorial de la région, ainsi que le renforcement des capacités des femmes et jeunes entrepreneurs, ajoute-t-on.

Ce projet mis en œuvre par le bureau d'études et de conseil international JE Austin Associates (basé à Washington avec un bureau régional à Rabat), vise particulièrement le déploiement d'une plateforme digitale afin de promouvoir les

potentialités et les atouts économiques de Laâyoune.

D'après le communiqué, l'objectif est de faciliter les opportunités d'échanges, de B2B, d'investissements, et de collaboration économique à l'échelle nationale et internationale dans plusieurs secteurs clés, notamment l'agrobusiness, la pêche et l'aquaculture, le tourisme, l'économie bleue, les énergies renouvelables et la logistique.

"La plateforme Laâyouneconnect qui est aujourd'hui en phase de testing ambitionne de mettre en relation directe les entreprises de la région avec des investisseurs

potentiels (nationaux et étrangers), et ce à travers un moteur de recherche innovant permettant la recherche et la géolocalisation des entreprises selon leur secteur d'activité et leurs points d'intérêt", relève le CRI.

La même source rappelle l'organisation d'une première session de formation au sein du Centre régional d'investissement au profit d'une quinzaine d'entrepreneurs, afin de les aider à booster leur chiffre d'affaires, tandis que quatre nouvelles sessions sont d'ores et déjà programmées pour les prochains mois.

Le parquet serre la vis

La présidence du ministère public demande qu'une attention particulière soit accordée aux affaires de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme



La présidence du ministère public a affirmé que le parquet est appelé à accorder une attention particulière aux affaires de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et des infractions principales.

Dans une circulaire adressée aux procureurs généraux du Roi près les Cours d'appel et aux procureurs du Roi près les tribunaux de première instance, la présidence du ministère public rappelle la circulaire adressée le 14 novembre 2019 aux parquets pour améliorer le rendement en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, en exécution des engagements internationaux du Maroc et en application des orientations de la politique pénale dans ce domaine.

Plus d'un an après l'envoi de la circulaire et en dépit des résultats positifs enregistrés, il a été constaté une certaine différence entre les parquets en matière de mise en oeuvre de son contenu, souligne la présidence du ministère public.

Ainsi, il s'est avéré que certains parquets ne soumettent pas au ministère public à Rabat des copies des procédures engagées au sujet des infractions principales, malgré l'existence d'indicateurs et de preuves tangibles sur des soupçons de blanchiment d'argent, notamment dans certains cas où il a été procédé à la saisie d'une grande quantité

de produits prohibés ou d'importantes sommes d'argent ou la perpétration de l'activité criminelle dans un cadre organisé ou transfrontalier, poursuit la même source.

La majorité des parquets n'effectuent pas également les enquêtes financières parallèles pour vérifier les soupçons de blanchiment d'argent, d'autant plus que les statistiques de 2020 révèlent que les parquets dans dix circonscriptions des Cours d'appel ont ordonné des enquêtes financières parallèles dans des infractions principales, alors que les parquets dans onze circonscriptions judiciaires des Cours d'appel n'ont mené aucune enquête financière parallèle, précise la circulaire.

Par ailleurs, trois parquets seulement ont demandé des informations à l'unité de traitement du renseignement financier, en dépit de l'importante base de données dont dispose ladite unité, ce qui pourrait enrichir les enquêtes judiciaires, indique la même source.

Il a été aussi constaté que plusieurs parquets n'activent pas les procédures de coopération internationale, poursuit la circulaire, relevant que même si certaines affaires comprennent un élément étranger ou sont liées à des fonds ou à des individus se trouvant à l'étranger, l'enquête se limite au territoire national.

Aujourd'hui et après que le pays est

entré dans la phase de surveillance accrue par le Groupe d'action financière (GAFI) et a été soumis à un plan d'action à exécuter dans les délais fixés pour ne plus figurer sur les listes négatives du Groupe, le parquet est appelé à accorder une attention particulière aux affaires de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et des infractions principales, souligne la même source, notant que ces affaires ne concernent pas uniquement le ministère public à Rabat qui est compétent au niveau national dans les affaires de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, mais tous les parquets du Royaume puisque ce sont ces entités qui gèrent les enquêtes dans les infractions principales et peuvent détecter les cas de soupçons de blanchiment d'argent lors de ces enquêtes.

Pour contribuer efficacement à l'exécution du plan d'action fixé au pays dans le volet relatif au ministère public, les parquets sont appelés au strict respect des instructions objets de la circulaire publiée par la présidence du ministère public en date du 14 novembre 2019, tout en veillant à mettre en oeuvre un ensemble de mesures et de procédures.

Ces mesures portent sur la réalisation d'enquêtes financières parallèles lors de l'enquête sur les infractions principales pour détecter les cas de soup-

çons de blanchiment d'argent et de leur soumission au parquet compétent, outre la demande d'informations financières à l'unité de traitement du renseignement financier dès qu'il s'avère que l'affaire a des aspects financiers.

Il s'agit aussi de la mise en oeuvre des mesures de coopération internationale en vue de suivre les individus et les fonds à l'étranger, ainsi que de la mise en application des procédures de saisie et de gel et de la formulation des requêtes au tribunal pour la confiscation des fonds dans les cas autorisés par la loi, tout en créant des registres spécifiques pour inscrire les informations relatives aux fonds et objets saisis, eu égard à l'importance des statistiques relatives à ces mesures dans l'opération d'évaluation à laquelle est soumis le pays, et en fournissant des statistiques mensuelles à ce sujet.

Ces mesures prévoient également la tenue de réunions avec les substituts des procureurs en vue de les sensibiliser à l'importance des instructions contenues dans cette circulaire et celles précédentes ayant trait à ce sujet, et de les inciter à prendre en compte sa teneur lors du traitement et de l'étude de ce genre d'affaires, tout en soumettant les observations à propos des difficultés rencontrées dans ce sens.



La France retrouve un souffle de liberté

Un café en terrasse, une séance de cinéma, une visite au musée... Mercredi, après six mois de fermetures et un hiver gâché par le Covid meurtrier, la France a retrouvé une partie de ses loisirs et un peu de liberté, sur fond de recul de l'épidémie.

Dans le quartier de Montmartre à Paris, cafetiers et restaurateurs donnaient un dernier coup de chiffon sur les vitres de leurs établissements. Certains habitués sont au rendez-vous dès l'ouverture. "J'ai déjà eu 3 clients qui sont venus boire leur café, ça fait du bien !", raconte Pascal, gérant de la brasserie Le Saint Jean. Cyril et Jérémy, qui travaillent dans le quartier, reprennent leurs habitudes: "4 cafés s'te plait!". "Ça change du café à emporter de la boulangerie !", se réjouit le premier. Même si ce n'est pas encore tout à fait "la vie normale", témoigne le second. "La vie normale c'est quand on pourra s'accouder au bar et boire une bière entre amis..."

Fermés depuis le 30 octobre 2020, soit plus de six mois et demi, les cafés et les restaurants sont de nouveau autorisés à servir leurs clients, mais en extérieur, avec une bonne aération et autour de tables de six personnes maximum.

Une bouffée d'oxygène partielle pour un secteur durement impacté par la crise sanitaire, malgré les aides de l'Etat, car seulement 40% des établissements disposent d'une terrasse. Mais pour beaucoup, le téléphone n'a pas arrêté de sonner cette semaine et l'affluence ne devrait pas manquer malgré une météo capricieuse sur une partie du pays. "J'ai des réservations pour les trois premiers jours, pour le déjeuner et l'apéritif, ça fait plaisir", témoignait la veille Patricia Marchand, gérante du Café des Feuilles, un petit restaurant du centre de Rennes, qui "appréhendait une très grosse euphorie en centre ville".

La vie reprend dans les cinémas, les théâtres ou dans les musées.



"Drunk", "Adieu les cons", "ADN", "Garçon chiffon"... les amateurs de films auront l'embaras du choix en retrouvant le chemin des salles obscures, ouvertes à 35% de leurs capacités et 800 personnes au maximum par salle.

Cyrian, 24 ans, a pris son train tôt pour arriver 30 minutes en avance pour la première séance de "Mandibule", diffusée dans une salle du XIIIe arrondissement de Paris. "Je n'allais quand même pas être en retard pour le jour de la reprise!". Il a prévu d'enchaîner trois films.

Autre symbole du retour à une forme de normalité, les commerces peuvent rouvrir, des magasins de jouets aux boutiques de vêtements, dont certains accusent une baisse de 40% de leur chiffre d'affaires, mais avec une limite d'un client

pour 8 m².

Enfin, deux affiches de handball inaugurent le retour des fans dans les salles (800 spectateurs maximum), avec un quart de finale retour de la Ligue des champions au stade Coubertin à Paris pour le PSG contre les Allemands de Kiel et une finale aller de la Ligue féminine entre Metz et Brest dans les Arènes messines.

Un an et deux mois après le début de l'épidémie, qui a fait environ 108.000 morts en France (dont 187 dans les hôpitaux mardi), et qui devrait coûter 424 milliards d'euros sur trois ans aux finances publiques, la liberté reste limitée. Appliqué sur tout le territoire depuis le 16 janvier à 18H00 puis 19H00, le couvre-feu est seulement repoussé à 21H00 mercredi.

Résultat, la finale de la Coupe

de France de football, affiche de prestige entre le Paris SG et Monaco à 21h15, s'est déroulée à huis clos au Stade de France, transformé la journée en centre de vaccinations.

Le train de réouvertures marque la deuxième étape du plan en quatre phases annoncé fin avril par Emmanuel Macron, et qui doit se poursuivre le 9 juin par la réouverture des cafés et restaurants en intérieur, des jauges moins strictes et un couvre-feu décalé à 23 h, avant de disparaître le 30 juin si la situation le permet.

Car si la circulation du virus a diminué depuis quatre semaines, elle est loin d'avoir disparu, avec environ 14.000 nouveaux cas enregistrés chaque jour en moyenne. Dans un avis remis le 6 mai au gouvernement, le conseil scientifique avait appelé à "éviter la survenue durant

l'été 2021 d'une possible 4e vague, qui serait induite par une sortie précipitée" des restrictions sanitaires, tout en jugeant la "réouverture souhaitable et même nécessaire".

Pour l'heure, le freinage de l'épidémie a permis un reflux du nombre de malades dans les hôpitaux. Un peu plus de 22.000 patients avec un diagnostic Covid-19 étaient hospitalisés mardi, au plus bas depuis la fin octobre. Parmi ces malades, 4.015 étaient soignés dans les services de réanimation, contre près de 4.200 la veille.

En parallèle, la campagne de vaccination se poursuit. Mardi soir, 21 millions de personnes avaient reçu une première injection, soit près d'un tiers de la population totale (31,5%), dont 9,1 millions ont été vaccinés avec deux doses (13,6% de la population totale).

Etats-Unis : Les décès liés au Covid-19 au plus bas depuis mars



Le nombre de morts quotidiens du Covid-19 aux Etats-Unis est au plus bas depuis mars 2020, soit lorsque l'épidémie s'est répandue dans le pays, ont annoncé mardi les autorités sanitaires américaines.

En moyenne sur la semaine passée, 546 décès du coronavirus ont été enregistrés par jour, selon les données des Centres de lutte et de prévention contre les maladies (CDC). "La dernière fois que notre moyenne sur sept jours était si basse, c'était en mars 2020, c'est-à-dire en somme quand la pandémie a démarré dans une grande partie

des Etats-Unis", a déclaré la directrice des CDC, Rochelle Walensky, lors d'un point presse. De plus, le nombre de cas quotidiens enregistrés lundi, autour de 17.700, est le plus bas enregistré depuis juin, a-t-elle ajouté. "Les vaccins ont permis un déclin spectaculaire des cas, des hospitalisations et des décès", s'est félicité Andy Slavitt, conseiller de la Maison Blanche pour la lutte contre le Covid-19. "Pour la première fois depuis que la pandémie a commencé, les cas sont en baisse dans les 50 Etats. Nous sommes en train de gagner la guerre contre le virus."

47,5% de la population américaine - soit plus de 157 millions de personnes - a reçu au moins une dose de l'un des trois vaccins autorisés dans le pays. Ils sont disponibles dans plus de 80.000 lieux à travers les Etats-Unis, a précisé Andy Slavitt.

En fin de semaine dernière, une nouvelle étape de la campagne d'immunisation américaine a débuté, avec l'autorisation du vaccin de Pfizer/BioNTech pour les 12-15 ans. "En moins d'une semaine, nous avons vacciné plus de 600.000" jeunes de cette tranche d'âge, a déclaré Rochelle Walensky.

Un parti d'opposition algérien dénonce la répression extrêmement violente des manifestants

Le Parti des travailleurs (PT), l'une des principales formations de l'opposition en Algérie, a dénoncé une "répression d'une extrême violence", perpétrée par les autorités algériennes contre les manifestations populaires pacifiques hebdomadaires dans plusieurs wilayas du pays.

"La répression d'une extrême violence qui a ciblé la quasi-totalité des wilayas où des citoyens sont sortis manifester pacifiquement comme ils le font depuis deux ans, est intolérable", a dénoncé le parti dans un communiqué.

Il a précisé que "l'arrestation de centaines de citoyennes et citoyens, dont des journalistes, des responsables politiques consacre et institutionnalise la criminalisation et la judiciarisation de la pratique politique et de l'exercice de la profession de journaliste".

Le PT a appelé à la libération immédiate de tous les personnes arrêtées pour participation aux marches ou à cause de leurs positions politiques.

Pour le Parti des travailleurs, les prétextes avancés par le gouvernement "pour justifier cette escalade répressive sont irrecevables car légalisant la confiscation de la liberté de manifester arrachée en octobre 1988 au prix de 500 vies humaines".

Il a rappelé à cet effet que le ministère algérien de l'intérieur avait publié un communiqué cette semaine pour imposer des conditions aux manifestations. "Cette marche effrayante à la -birmanisation- de l'Algérie est un danger mortel pour notre pays, pour son intégrité et sa souveraineté", a-t-il averti.

Il a relevé que ce glissement dangereux est "indigne de notre



pays car il le pousse dans la zone de très hautes turbulences". "Mais quelle Algérienne et quel Algérien peut accepter que notre pays, meurtri par tant de tragédies, puisse renouer avec la violence ?", s'est interrogé le parti.

Le semaine dernière, le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH) a réitéré sa vive préoccupation quant à la détérioration de la situation des droits humains et à la poursuite de la répression contre le Hirk dans

ce pays maghrébin, dénonçant "le recours à la violence pour disperser les manifestations pacifiques" et "les arrestations arbitraires et la détention de personnes ayant exercé leurs droits à la liberté d'opinion, d'expression et de réunion pacifique". "Nous sommes de plus en plus préoccupés par la situation en Algérie où les droits à la liberté d'opinion et d'expression, de réunion pacifique et de participation aux marches continuent d'être menacés" a dénoncé le porte-parole

du Haut-Commissariat, Rupert Colville.

Pour sa part, l'Union européenne a dit "suivre de près" les développements en Algérie et en particulier la situation des droits de l'Homme.

D'après le Haut représentant de l'UE pour la politique étrangère et la sécurité Josep Borrell, qui répondait à une question d'une eurodélégation sur la détérioration de la situation des droits de l'Homme dans ce pays, a précisé que le res-

pect des libertés fondamentales et des droits de l'Homme est un élément essentiel dans les relations UE-Algérie.

Le Hirk, ce mouvement de protestation de grande ampleur qui a chassé le président algérien Abdelaziz Bouteflika du pouvoir après 20 ans de règne sans partage, avait repris le 22 février dernier après près d'une année de suspension pour cause de la pandémie de Covid-19 qui sévit en Algérie et dans le monde entier.

Le seul laboratoire Covid de Gaza sur la touche après un raid israélien



Le seul laboratoire Covid-19 de la bande de Gaza n'était plus en état de

mener des tests de dépistage lundi après une frappe israélienne contre la clinique qui l'hé-

bergeait, ont indiqué les autorités locales.

La clinique al-Rimal, située dans le centre de la ville éponyme de Gaza, a été en partie détruite par des tirs de l'armée israélienne, qui ont aussi ravagé des locaux du ministère de la Santé et des bureaux du Croissant-Rouge qatari, selon des responsables.

Les bombardements israéliens "menacent de saper les efforts du ministère de la Santé face à l'épidémie de Covid" car ils ont "notamment fait cesser les tests de dépistage au laboratoire central", a déclaré dans un communiqué Achraf al-Qodra, porte-parole du ministère local de la Santé. "Le seul laboratoire de test Covid-19 à Gaza n'est plus opérationnel depuis le bom-

bardement de la clinique al-Rimal", a tweeté l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), regroupement de factions palestiniennes excluant toutefois le Hamas au pouvoir à Gaza.

Selon le ministère de la Santé, les frappes en cours ne permettent pas à ses équipes de faire le suivi des personnes infectées par le coronavirus et de poursuivre la campagne de vaccination.

Avant l'escalade militaire entre le Hamas et Israël, les autorités de Gaza menaient en moyenne environ 1.600 tests de dépistage par jour avec un taux de positivité parmi les plus forts au monde (28%) et les unités de soins dans les hôpitaux étaient dépassées par le nombre de pa-

tients.

Enclave sous blocus israélien de deux millions d'habitants, la bande de Gaza a jusqu'à présent reçu 122.000 doses de vaccins, dont plus de la moitié n'avait pas été administrée, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

D'après l'OMS, 103.000 personnes ont été diagnostiquées avec la Covid dans la bande de Gaza, incluant près de 9.000 cas au début des affrontements entre le Hamas et Israël. Au total, le Covid a fait plus de 930 morts à Gaza selon des chiffres officiels.

Le nouveau cycle de violences entre Israël et le Hamas, déclenché le 10 mai, a coûté la vie à au moins 200 Palestiniens à Gaza dont au moins 59 enfants, selon un bilan palestinien.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

| | | | | | | | | |
|----------------------------|--------------------|--------------------|-------------------------|-------------|------------------|------------------------|-----------------------|------------------|
| DÉCHARNÉ | UN TYPE CURIEUX | POILS FINS ET DOUX | ARTICLE | NOMBRILISTE | UN SOLITAIRE | COUCHE SUR LE TROTTOIR | A UN DON POUR SÉDUIRE | AGENT DE LIAISON |
| ULTRA-VIOLET | | ÈRE | | | | LETTRES DE MENGES | PIGE FIN D'ANNÉE | |
| LETTRES DE GREEN | | SYMBOLE DU RADIUM | POMMADE CERCLE DE JEUX | | | | | BOIS DUR |
| REJET HOSTILE | A L'ENVERS VENTILA | | | | | PÈZE | EN BERNE MERCURE | |
| ZÉUS LA CHANGÉE EN GÉNISSE | | HYMNE PRÉPOSITION | | | PERSONNE ABJECTE | EXPRIME LE POLITE | | |
| ÉTUDE DES DENTS | | | | | | | | |
| | | ZONE | | | | DE BAS EN HAUT FIEL | EN STOCK TENUE | |
| BAUDET | ÉPOUSE DE JACOB | ET CETERA | LE MÊME EN PLUS COURT | | | QUARTIER DE BRÊME | | MOITIÉ DE MOUCHE |
| LETTRES DE BACHELET | | | VALEUR ARTICLE ESPAGNOL | | | | | |
| | | | | | | VENLI | | |
| QUÉMANDELIR VOLÉE | | | | | | OUVRIR (LA BOUCHE) | | |

Solution mots flechés d'hier

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | D | | | A | | A | | | |
| A | C | C | O | U | T | R | E | M | E | N | T |
| H | O | R | O | S | C | O | P | E | | I | |
| D | U | C | | E | | N | O | | N | E | |
| C | A | B | O | T | S | | U | S | E | R | |
| H | I | L | E | S | | P | L | O | U | C | |
| O | N | A | | E | P | R | E | U | V | E | |
| T | E | C | K | | I | | D | E | | | |
| D | E | | K | O | A | L | A | | A | S | A |
| M | A | O | | R | O | | L | I | | S | |
| E | D | U | L | C | O | R | A | N | T | S | |
| N | O | T | E | | K | A | | E | U | E | |
| T | S | | S | U | | T | U | | E | Z | |

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saïdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmaridi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction des ressources
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130/64

Site web: www.libe.ma

E-mail: liberation@libe.ma
Téléphone: 0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction: 0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Mots croisés

| | | | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| I | | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | | |
| III | | | | | | | | | | |
| IV | | | | | | | | | | |
| V | | | | | | | | | | |
| VI | | | | | | | | | | |
| VII | | | | | | | | | | |
| VIII | | | | | | | | | | |
| IX | | | | | | | | | | |
| X | | | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT.

- I. S'envoie en l'air.
- II. Ce n'est pas à la teinturerie qu'il faut la laver.
- III. Utiliser une ruse retorse - Encense.
- IV. Quand le marcheur prend trop son pied - Même blanche, elle sort du rouge.
- V. Peut s'accrocher - Tient bien la route.
- VI. Monastère orthodoxe - Croqueur de la Presse.
- VII. Patronne de l'est - Petite, elle se donne, grande, on y reçoit.
- VIII. Evènement nouveau - Service anniversaire - Club de ligue 1.
- IX. On n'y met pas la petite perche.
- X. Feras travailler les rotules.

VERTICALEMENT.

- 1. Donne des couleurs.
- 2. Fait vibrer.
- 3. Sont très sommaires - Refuge pour Lionel.
- 4. Un pot pourri peut l'être - La veille en épelant - Ne ceinture pas chez nous.
- 5. Oblige à continuer - Il faut le faire pour le son - Son achat est gratuit.
- 6. Sa larve aime le blé - Un whig.
- 7. De même - Sentiment face à un échec.
- 8. Quand la date n'est pas fixée - Début d'érosion.
- 9. Ce n'est pas lui - Donna du goût et des couleurs.
- 10. Pleins de noeuds.

Solution mots croisés d'hier

| | | | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| I | C | R | E | P | I | N | E | T | T | E |
| II | R | A | V | A | L | E | M | E | N | T |
| III | A | V | A | L | I | S | E | N | T | |
| IV | P | I | S | E | | S | T | O | | L |
| V | U | N | I | | A | U | T | R | U | I |
| VI | L | E | V | E | | S | E | | T | S |
| VII | E | M | E | U | S | | N | U | E | S |
| VIII | R | E | S | P | E | C | T | E | R | A |
| IX | I | N | | E | I | D | | L | I | N |
| X | E | T | E | R | N | I | S | E | N | T |

Grilles de sudoku

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | | 2 | 3 | | 1 | 9 | | 8 |
| | | 1 | 9 | | 5 | 3 | | |
| | | | | 6 | | | | |
| 4 | 6 | | 5 | | 7 | | 2 | |
| 2 | | | | 3 | | | | 1 |
| | 3 | | 2 | | 4 | | 7 | 5 |
| | | | | 5 | | | | |
| | | 5 | 4 | | 2 | 7 | | |
| 8 | | 6 | 1 | | 3 | 2 | | 9 |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | | | 3 | | 6 | 9 | 7 | |
| | | | | 1 | 4 | | 8 | |
| | | | | 5 | | 4 | | |
| 8 | | | 7 | 6 | | 2 | | |
| 2 | | | 1 | | 5 | | | 8 |
| | | 3 | | 2 | 9 | | | 5 |
| | | 2 | | 9 | | | | |
| | 6 | | 4 | 3 | | | | |
| 4 | 5 | 6 | | | 8 | | | 3 |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | | | 3 | 6 | 9 | 7 | | |
| | | | | 1 | 4 | | 8 | |
| | | | | 5 | | 4 | | |
| 8 | | | 7 | 6 | | 2 | | |
| 2 | | | 1 | | 5 | | | 8 |
| | | 3 | | 2 | 9 | | | 5 |
| | | 2 | | 9 | | | | |
| | 6 | | 4 | 3 | | | | |
| 4 | 5 | 6 | | 8 | | | | 3 |

Expert

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|--|---|---|---|---|
| | 3 | 2 | 4 | | | 8 | 9 | |
| 4 | | | | | 6 | | | |
| | 9 | | | | | | 2 | |
| | 1 | 9 | | | 7 | | | |
| | | | 1 | | 4 | | | |
| | | | 6 | | | 9 | 1 | |
| | 2 | | | | | | 8 | |
| | | | 3 | | | | | 1 |
| | 5 | 8 | | | 1 | 4 | 3 | |

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 6 | 2 | 3 | 8 | 1 | 7 | 4 | 5 |
| 1 | 8 | 4 | 6 | 5 | 7 | 3 | 9 | 2 |
| 3 | 5 | 7 | 9 | 4 | 2 | 1 | 6 | 8 |
| 6 | 7 | 1 | 2 | 9 | 4 | 5 | 8 | 3 |
| 8 | 2 | 3 | 7 | 6 | 5 | 4 | 1 | 9 |
| 5 | 4 | 9 | 1 | 3 | 8 | 6 | 2 | 7 |
| 7 | 3 | 8 | 4 | 2 | 6 | 9 | 5 | 1 |
| 4 | 1 | 5 | 8 | 7 | 9 | 2 | 3 | 6 |
| 2 | 9 | 6 | 5 | 1 | 3 | 8 | 7 | 4 |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 1 | 9 | 6 | 4 | 7 | 5 | 3 | 8 |
| 4 | 5 | 3 | 1 | 2 | 8 | 9 | 6 | 7 |
| 7 | 8 | 6 | 3 | 5 | 9 | 2 | 1 | 4 |
| 6 | 4 | 8 | 7 | 9 | 2 | 1 | 5 | 3 |
| 9 | 2 | 5 | 4 | 3 | 1 | 8 | 7 | 6 |
| 1 | 3 | 7 | 8 | 6 | 5 | 4 | 2 | 9 |
| 3 | 6 | 2 | 5 | 8 | 4 | 7 | 9 | 1 |
| 5 | 7 | 4 | 9 | 1 | 6 | 3 | 8 | 2 |
| 8 | 9 | 1 | 2 | 7 | 3 | 6 | 4 | 5 |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 5 | 9 | 1 | 2 | 4 | 8 | 7 | 3 |
| 2 | 8 | 1 | 7 | 5 | 3 | 6 | 9 | 4 |
| 4 | 7 | 3 | 9 | 8 | 6 | 5 | 1 | 2 |
| 5 | 4 | 7 | 2 | 9 | 1 | 3 | 6 | 8 |
| 3 | 9 | 2 | 5 | 6 | 8 | 1 | 4 | 7 |
| 8 | 1 | 6 | 3 | 4 | 7 | 9 | 2 | 5 |
| 1 | 2 | 4 | 6 | 3 | 5 | 7 | 8 | 9 |
| 7 | 3 | 8 | 4 | 1 | 9 | 2 | 5 | 6 |
| 9 | 6 | 5 | 8 | 7 | 2 | 4 | 3 | 1 |

Expert

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 8 | 6 | 1 | 2 | 3 | 9 | 4 | 5 |
| 9 | 4 | 2 | 8 | 7 | 5 | 3 | 6 | 1 |
| 1 | 5 | 3 | 6 | 4 | 9 | 7 | 2 | 8 |
| 4 | 9 | 8 | 2 | 6 | 7 | 1 | 5 | 3 |
| 2 | 3 | 7 | 5 | 9 | 1 | 4 | 8 | 6 |
| 6 | 1 | 5 | 3 | 8 | 4 | 2 | 7 | 9 |
| 5 | 2 | 1 | 7 | 3 | 8 | 6 | 9 | 4 |
| 8 | 7 | 4 | 9 | 1 | 6 | 5 | 3 | 2 |
| 3 | 6 | 9 | 4 | 5 | 2 | 8 | 1 | 7 |



Légère amélioration de l'activité monétique au premier trimestre

Les réalisations globales de l'activité monétique au Maroc se sont établies à 103,1 millions d'opérations pour un total de 87,1 milliards de dirhams (MMDH) au titre du premier trimestre de l'année 2021, selon le Centre monétique interbancaire (CMI).

Cette activité, qui comprend les opérations de retrait d'espèces sur le réseau des guichets automatiques bancaires (GAB), les opérations de paiement auprès des commerçants et eMarchands, les opérations de paiement sur les GAB et les opérations de Cash Advance, par cartes bancaires, marocaines et étrangères, ressort en progression de 0,2% en nombre d'opérations et de 0,1% en montant par rapport au T1-2020, précise le CMI dans un récent rapport.

S'agissant des cartes marocaines, elles ont enregistré, en paiement et en retrait, 100,9 millions d'opérations pour 84,6 MMDH (+2,9% en nombre et +4,6% en montant), relève la même source.

Ces opérations se répartissent en retrait (76,6% en nombre et 89,2% en montant), en paiement chez les commerçants et eMarchands (22,9% en nombre et 10,6% en montant) et en paiement sur guichets automatiques bancaires (0,5% en nombre et 0,1% en montant), rapporte la MAP.

Ainsi, les opérations de retrait par cartes marocaines sur les guichets automatiques au Maroc ont totalisé 79,3 millions d'opérations (-0,1%) pour 75,5 MMDH (+3,9%) au T1-2021.

Les opérations de paiement par cartes marocaines auprès des commerçants et eMarchands affiliés au CMI se sont, quant à elles, chiffrées à 23,1 millions d'opérations pour 9 MMDH, en progression de 15,3% en nombre et de 11,7% en montant, fait ressortir ledit rapport.

Les paiements par cartes bancaires marocaines se répartissent, en termes de volume, sur la grande distribution (26,9%), l'habillement (11,9%), les stations (7,3%), les meubles et articles électroménagers (6%), le secteur de la santé (5,5%), les restaurants (5,2%) et autres secteurs (37,2%).

Par ailleurs, le CMI indique que les opérations de paiement sur GAB par cartes marocaines pour le paiement des factures, des taxes et l'achat des recharges télécom ont totalisé 0,5 million d'opérations pour 124,2 millions de dirhams (MDH), en repli de 28,2% en nombre et de 23,1% en montant.

Pour ce qui est des cartes marocaines à validité internationale, elles ont réalisé 2,8 millions d'opérations en devises à l'étranger ou sur des sites marchands étrangers, retraits et paiements, pour 1,1 MMDH, marquant une croissance de 4,3% en nombre et une baisse de 27,3% en montant.

L'activité des cartes étrangères a, pour sa part, enregistré, en paiement et en retrait, 2,2 millions d'opérations pour 2,4 MMDH, en chute de 54,3% en nombre et de 59,7% en montant.

Les ménages marocains tirent leur revenu de trois sources

Les salaires et les revenus agricoles constituent les principales sources de revenu des ménages marocains, indique le Haut-commissariat au plan (HCP) dans une note intitulée « Sources de revenu des ménages : Structure et inégalité ».

Selon le document rendu public mardi 18 mai, à l'échelle nationale, 38% des revenus des ménages proviennent des salaires, 44% en milieu urbain et 23% en milieu rural.

La même source précise que « cette proportion est de 26,6% pour les 20% des ménages les moins aisés, 38% pour les 60% des ménages intermédiaires et 39,2% pour les 20% les plus aisés ».

Deuxième source de revenus des ménages marocains, en termes d'importance, les transferts contribuent à hauteur de 20% au revenu global, indique l'institution publique soulignant qu'ils proviennent d'institutions publiques (49%), des ménages (40%) et d'institutions privées (11%).

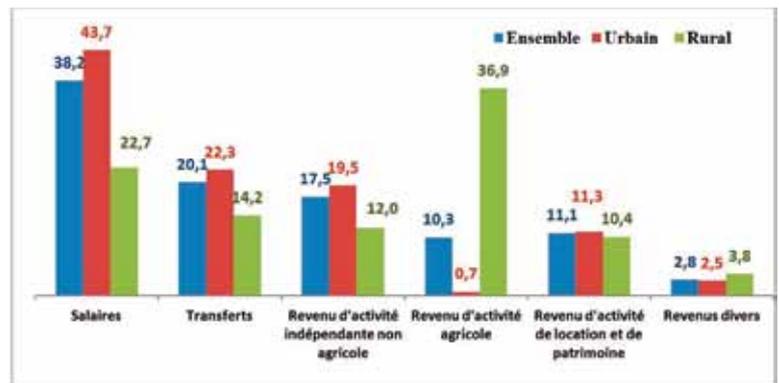
Dans son analyse, établie à partir des données issues de l'enquête nationale sur les sources de revenu réalisée par le HCP en 2019, le HCP relève en outre qu'« ils représentent 22% des revenus des ménages citadins et 14% des revenus des ménages ruraux ».

Il ressort également de l'étude que, par tranche de revenu, les transferts constituent 28% du revenu des 20% des ménages les moins aisés, 21,2% de celui des ménages intermédiaires et 18,5% des ménages aisés.

L'autre enseignement qui ressort de cette analyse, est que « le revenu mixte provenant de l'emploi indépendant non agricole, où participent le travail et le capital, constitue 18% des revenus des ménages (20% en milieu urbain et 12% en milieu rural) », indique le Haut-commissariat.

Précisons que, par tranche de revenu, cette composante représente 10,4% du revenu des 20% des ménages les moins aisés, 17,9% des intermédiaires et 18% des ménages aisés.

Marquée par une mauvaise campagne agricole, l'année 2019 s'est sol-



Structure du revenu des ménages par source (en %).
Source : HCP, Enquête nationale sur les sources de revenu (ENSR) 2019

déc par un revenu agricole global de 10% au profit des ménages (36,7% en milieu rural et 0,7% en milieu urbain), note le HCP.

Ainsi, le revenu agricole constitue 8,1% du revenu des 20% des ménages les moins aisés et 7,3% de celui des ménages intermédiaires, alors que les revenus agricoles contribuent à hauteur de 12,9% au revenu des 20% des ménages les plus aisés.

Selon la note, « au total, le revenu

agricole représente, en milieu rural, plus de la moitié des revenus des 20% des ménages les plus aisés (54,4%), 19% de ceux des ménages intermédiaires et 9% de ceux des moins aisés ».

Concernant le nombre moyen de sources de revenu, la note du Haut-commissariat conclue que le ménage marocain vit avec près de 3 sources de revenu, 2,7 en milieu urbain et 3,5 en milieu rural.

A en croire le Haut-commissariat, « ce nombre moyen est de 3,2 parmi les 20% des ménages les moins aisés, de 2,9 parmi les 60% des ménages intermédiaires et de 2,7 parmi les 20% des ménages aisés ».

Dans l'ensemble, le HCP note qu'une majorité des ménages (près de 96%) dispose d'au moins deux sources de revenu (99,8% en milieu rural et 94% en milieu urbain), près de la moitié (41,7%) dispose de trois sources, moins d'un tiers (29,6%) de deux sources et près d'un quart (20,2%) de quatre sources.

Il ressort aussi de cette étude que la part des ménages disposant d'au moins quatre sources de revenu est plus élevée en milieu rural (47,1%) qu'en milieu urbain (14,2%), précise-

t-on.

Le dernier enseignement à tirer de cette analyse concerne les inégalités sociales dont les salaires seraient les grands contributeurs.

En outre, le revenu salarial des 20% des ménages les plus aisés étant 14,1 fois celui des 20% des ménages les moins aisés, l'écart est de 25,9 fois entre les 10% des ménages les plus aisés et les 10% les moins aisés.

Le HCP en déduit que des inégalités salariales contribuent pour 40% aux inégalités du revenu global mesurées par l'indice de Gini, mais ajoute cependant que les revenus provenant de l'emploi indépendant non agricole présentent les écarts les plus prononcés.

A noter que les 20% des ménages les plus aisés détiennent 16,5 fois le revenu des 20% des ménages les moins aisés. Selon le HCP, cet écart est de 38,4 fois entre les 10% des ménages les plus aisés et les 10% des ménages les moins aisés. Pour l'institution, les inégalités inhérentes à cette source de revenu expliquent 20,2% des inégalités du revenu global des ménages, 21,7% en milieu urbain et 14,2% en milieu rural.

Alain Bouithy

Salaires et revenus agricoles constituent les principales sources de revenu, selon le HCP

Augmentation des primes émises par le secteur des assurances à fin mars



Les primes émises par les compagnies d'assurances et de réassurance se sont établies à environ 14,4 milliards de dirhams (MMDH) à fin mars 2021, en hausse de 3,3% comparativement à la même période de l'année précédente.

Ainsi, la branche "Non-Vie" a progressé de 6,3% à plus de 9,31 milliards de dirhams (MDH), de 19% à 191,1 millions de dirhams (MDH), selon les statistiques mensuelles du

secteur publiées par l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS).

En revanche, la branche "Vie" a accusé une baisse de 1,8% à plus de 5,08 MMDH au terme des trois premiers mois de l'année, notamment sous le poids du segment "Epargne-supports dirhams" (-2,9%).

L'Autorité fait également état d'une hausse de 6,7% des primes de l'assurance automobile à 4,27 MMDH, et celles du transport ont

enregistré une progression de 11,6% à 252,9 MDH.

Par ailleurs, les primes des accidents corporels se sont établies à près de 1,22 MMDH à fin mars, en hausse de 7,9%, alors que celles émises dans le cadre de l'assurance "Incendie" se sont chiffrées à 775,2 MDH, en progression de 25,8%.

S'agissant des placements des compagnies d'assurances et de réassurance, ils ont augmenté de 1,7% à fin mars, avec un total de plus de 176,87 MMDH.



Abdelhamid Addou, PDG de RAM, élu au Conseil des gouverneurs de l'IATA

Le président directeur général de la Royal Air Maroc (RAM), Abdelhamid Addou, a été élu membre du "Conseil des gouverneurs" de l'Association du transport aérien international (IATA), une première pour la compagnie nationale et le Maroc. Organe exécutif de l'IATA, le Conseil des gouverneurs comprend 31 membres élus, représentant quelque 290 compagnies aériennes membres assurant 82% du trafic aérien mondial, indique la RAM dans un communiqué.

Il est composé des présidents directeurs généraux des grandes compagnies aériennes américaines, européennes, asiatiques et africaines, notamment American Airlines, Air France,

KLM, Lufthansa, Singapore Airlines, Cathay Pacific Airways, China Eastern Airways, All Nippon Airways, Ethiopian Airlines ou encore Qatar Airways.

IATA est une association professionnelle fondée en 1945. Elle a pour but de favoriser le développement du transport aérien en unifiant et coordonnant les normes et les règlements internationaux. IATA intervient également dans les domaines de la sécurité des passagers, du fret aérien, dans l'amélioration et la modernisation des services mais aussi la réduction et l'optimisation des coûts pour l'industrie du transport aérien.

Et de rappeler qu'Abdelhamid Addou est également mem-

84% des Marocains utilisent WhatsApp

Le système de messagerie WhatsApp est utilisé par 84% des Marocains en 2021 et 79% d'entre eux l'utilisent d'une manière quotidienne, révèle le baromètre des réseaux sociaux du Groupe Sunergia.

"Dans le milieu urbain, ce taux monte même à plus de 90%", indique le groupe dans sa cartographie des réseaux sociaux au Maroc en 2021, faisant savoir que WhatsApp se retrouve dans toutes les couches de la population et dans toutes les régions du Royaume.

Seuls quelques réfractaires, possiblement des personnes sans smartphone, ne l'utilisent pas, fait observer la même source, expliquant qu'il s'agit essentiellement de Marocains âgés de plus de 45 ans aux revenus très faibles qui travaillent dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche.

En effet, rapporte la MAP,

grâce à ses messages vocaux, WhatsApp ne fait pas trop de discrimination entre les différents niveaux de scolarisation puisque même 1/3 des personnes non scolarisées sont utilisatrices.

Pour ce qui est de Facebook, poursuit l'étude, le réseau social affichait au début de l'année 2019 un taux d'utilisation de 57% au Maroc, alors qu'en 2021, près de 3 marocains sur 4 l'utilisent régulièrement et est également retrouvé dans toutes les couches de la population mais avec un effet d'âge plus prononcé. Là où 58% des seniors (65 ans et plus) utilisent WhatsApp, seuls 27% d'entre eux sont sur Facebook.

Si WhatsApp peut être considéré comme une messagerie, ce n'est pas le cas de Facebook qui est donc toujours le premier réseau social au Maroc avec une majorité de la population qui le consulte tous les jours.

"A titre comparatif et même si cela peut sembler contre-intuitif, Facebook ne discrimine pas beaucoup plus que WhatsApp sur les personnes non-scolarisées. Parmi ces dernières, 1/4 l'utilise et en majorité tous les jours", note l'étude qui estime que c'est la simplicité de Facebook et de son fil d'actualité qui le rend probablement plus simple d'utilisation qu'un moteur de recherche comme Google où il est nécessaire de saisir une recherche écrite.

La cartographie fait, en outre, ressortir qu'Instagram est utilisé, pour sa part, par 42% des Mar-



cains en 2021. Avec ses 14 points d'augmentation par rapport à l'an dernier, c'est en réalité une progression de 50% qu'il faut voir ici. Orienté photos et visuels, ce réseau social passe de 10 à 15 millions d'utilisateurs au Maroc, dont une large majorité l'utilise tous les jours.

Ce qui distingue aussi Instagram des deux premiers, ce sont ses utilisateurs, soutient l'étude qui relève que ceux-ci sont généralement âgés de moins de 35 ans. Sans surprise, ses utilisateurs tra-

vailent davantage dans les secteurs de l'art et de la culture mais on les retrouve aussi beaucoup dans le commerce et l'industrie.

En 4ème position figure Snapchat qui, avec un taux d'utilisation de 21% par les Marocains, connaît une augmentation similaire de 50% de sa base d'utilisateurs.

Qualifié de "star montante" par l'étude, Tiktok est de son côté utilisé par 14% des Marocains, suivi de LinkedIn avec un taux d'utilisation de 12%. "De 2% avant le premier confinement, ce

ne sont pas moins de 12% des Marocains qui sont aujourd'hui connectés sur le réseau social professionnel, soit 6 fois plus d'utilisateurs que début 2020", précise le baromètre. Twitter, contrairement à tous les réseaux sociaux qui ont connu une progression cette année, est resté stable avec ses 5% d'utilisateurs, suivi par Pinterest où "le pointu des esprits créatifs", lequel est considéré comme le réseau le moins utilisé de la cartographie avec un taux d'utilisation ne dépassant pas les 1%.



Facebook
reste le premier
réseau social
au Maroc

L'ONMT à la conquête du Moyen-Orient



Le DG de l'Office national marocain du tourisme (ONMT), Adel El Fakir, accompagné d'une délégation d'opérateurs marocains - hôteliers et agents de voyages - s'est rendu le week-end dernier à Dubaï pour représenter le Maroc à la 28ème édition de l'Arabian Travel Market - ATM.

L'ATM, qui s'est tenu du 16 au 19 mai, est le premier grand salon du tourisme organisé en présentiel depuis le début de la pandémie, précise l'Office dans un communiqué.

Il était ainsi "très important pour nous de garantir une visibilité optimale du Maroc auprès des professionnels et de transmettre clairement le message que le Maroc continue de se préparer à accueillir ses touristes dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire, dès

que les conditions de reprise seront de retour", a relevé M. El Fakir, cité dans le communiqué.

Une présence d'autant plus importante que les Emirats Arabes Unis sont, pour l'instant, le seul marché émetteur majeur du Moyen-Orient permettant à ses ressortissants de voyager et que l'ATM est le salon leader de l'industrie des voyages du Moyen-Orient, générant plus de 220 milliards de dirhams en transactions, rapporte la MAP.

Dans l'action, M. El Fakir a profité de cette grand-messe pour ratifier 3 partenariats avec des acteurs majeurs de l'industrie touristique émiratie.

Il s'agit d'un premier partenariat avec Dnata Travel, plus ancien fournisseur de voyages des Emirats arabes unis, précise le commu-

niqué, faisant savoir que l'accord prévoit la promotion des destinations marocaines auprès du public émirati dès le mois de juin prochain et s'étalant jusqu'à la fin 2021.

Le second accord avec Seera Holidays, principal tour-opérateur de la région du Golfe, prévoit une campagne de promotion multicanale de la destination Maroc et la mise en avant permanente du Royaume sur les différentes plateformes opérées par Seera dès juin prochain et pour une période de 10 mois.

Le troisième, avec Etihad Holidays, filiale du groupe Etihad Airways, a pour objectif de stimuler la demande pour la destination Maroc en mettant en place des offres avec des tarifs préférentiels grâce à des forfaits vacances.



“Redemption Day” de Hicham Hajji à l’affiche du NYC Independent Film Festival

Le long-métrage a suscité colère et indignation en Algérie

“Redemption Day”, thriller d’action, écrit, produit et réalisé par le cinéaste marocain Hicham Hajji, sera à l’affiche de la 12ème édition du NYC Independent Film Festival. Sa projection est prévue pour le 8 juin prochain au Producers Club, à New York.

Cinéaste passionné et talentueux, Hicham Hajji est également «l’un des premiers marocains/arabes à écrire, produire et réaliser un long-métrage hollywoodien», souligne Dennis Cieri, fondateur du NYC Independent Film Festival, dans une déclaration accordée à Ein Press Wire.

Sorti en janvier dernier, le film qui est également disponible sur différentes plateformes de streaming, raconte l’histoire de Kate Paxton (campé par Serinda Swan), une célèbre archéologue américaine qui se

rend au Maroc après la découverte des plus vieux ossements humains, datant de 300.000 ans, dans la région de Youssoufia, faisant de Jebel Ighoud le nouveau berceau de l’humanité. Son travail de recherche la conduit vers la frontière algérienne, où elle se fait kidnapper par un groupe terroriste dirigé par Jaafar El Hadi (rôle tenu par le célèbre Franco-Algérien Samy Naceri). Son mari, Brad Paxton (incarné par Gary Dourdan), un Marine qui a décroché de nombreuses décorations pour ses faits d’armes sur le champ de bataille, va tout faire pour tenter de la sauver dans une mission délicate et périlleuse, avec l’aide d’un agent marocain spécialisé dans la lutte antiterroriste, incarné par Brice Bexter El Glaoui et celle de l’ambassadeur des Etats-Unis au Maroc, joué par Andy Garcia qui a accédé au rang de

star après sa performance dans “Le Parrain III”. Un film qui lui a également valu l’Oscar du meilleur second rôle. D’autres célèbres acteurs ont également pris part à cette superproduction marocaine tournée entre les Etats-Unis et le Maroc (Merzouga, Marrakech, Rabat et Casablanca), dont Robert Knepper (“Prison Break” et “Hunger Games”), Ernie Hudson (“Ghostbusters”) et Martin Donovan (“Ant Man”). Primé dans la catégorie du «Meilleur film» au Festival du film de New York, “Redemption Day” avait suscité colère et indignation en Algérie, même avant sa sortie. La bande-annonce du film dont les faits se déroulent entre les deux pays a suffi pour provoquer la colère des internautes et des médias algériens. Le site Algérie-

patriotique qui a accusé le film de «renir l’image de l’Algérie dans le monde» avait estimé que «l’objectif du film est de montrer que l’Algérie est un pays où il n’est question que de violence et de terrorisme». Une conclusion que les médias algériens ont déduit du pitch du film, sans même le visionner. Surpris par la polémique provoquée par son long-métrage, Hicham Hajji avait répondu à ses détracteurs à travers ses comptes officiels sur les réseaux sociaux: «Ils ont dit que Redemption Day a été financé par le gouvernement marocain pour montrer que nos frères algériens sont des terroristes... c’est faux !», a écrit le cinéaste sur son compte Twitter, avant de poursuivre «Peut-être que vous devez d’abord regarder le film avant de juger».

Pour ceux qui ne le connaissent



Musées et formation au coeur des débats à Marrakech



Le Musée Mohammed VI pour la Civilisation de l’eau au Maroc-Aman à Marrakech a organisé, mardi dans la cité ocre, une conférence autour de la thématique “Musées et Formation” et ce, dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale des musées.

Placé sous le signe : “Les musées du Maroc : quelles ressources pour quelles missions, processus de montage d’une formation aux métiers des Musées, Approche par Compétences”, cet événement a rassemblé une pléiade d’enseignants, de chercheurs, d’experts ainsi que des étudiants universitaires, le

temps de débattre d’une série de questions en rapport avec les musées. Dans ce sillage, M. Mohammed El Omari, enseignant chercheur à la Faculté des Sciences Sémallala à Marrakech relevant de l’Université Cadi Ayyad (UCA), et expert en Approche par Compétence, a mis en exergue l’importance d’une formation appropriée pour le développement du métier de conservateur de musée, ou conservateur du patrimoine, dont la mission consiste à protéger, administrer et organiser les œuvres d’un espace muséal.

Rappelant que le conservateur est chargé de l’inventaire, de l’étude, de la mise en valeur et de la conservation des collections, outre la gestion des activités du musée, ainsi que de la mission de conservation et de sauvegarde d’objets d’art du musée qui traversent le temps dans les meilleures conditions, ce chercheur n’a pas manqué de souligner que le conservateur doit ainsi maîtriser les compétences de savoir, savoir-faire et savoir-être.

La réorganisation des compétences professionnelles en Unités significatives pour l’apprentissage (UAA), la description des compétences professionnelles en termes d’acquis d’appren-

tissage (AA = ressources) et les modalités de mise en œuvre de la formation (Modules, répartition théorie/pratique, horaires, méthodes pédagogiques...) sont ainsi le référentiel d’une formation appropriée d’un bon conservateur, a-t-il relevé.

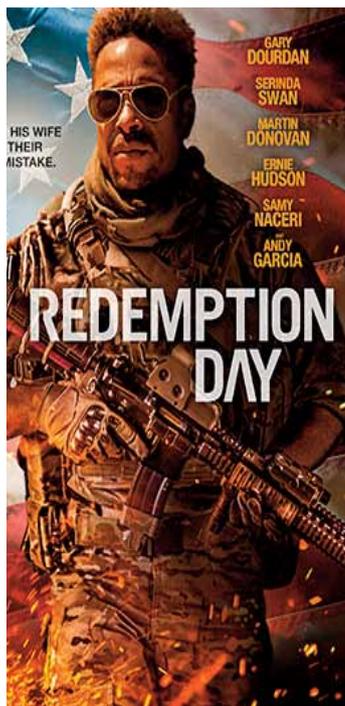
Dans un exposé sous le thème “Présentation du Réseau Mondial des Musées de l’Eau WAMUNET-UNESCO-IHP”, le professeur Abdennabi El Mandour, Directeur du Musée Mohammed VI pour la Civilisation de l’Eau au Maroc, a mis en exergue, quant à lui, l’importance de cette structure muséale qui offre un voyage à travers l’épopée hydraulique et son défi au Maroc, et dévoile tout sur la politique de l’eau au Maroc et sur le génie marocain dans la gestion de l’eau.

Rappelant que le Musée Aman présente un espace d’exposition permanente d’une superficie de 2.000 m2 étalés sur trois niveaux et un espace pour les expositions temporaires d’une surface de 570 m2, M. El Mandour, a relevé que le musée est doté d’une muséographie moderne et innovante et de trois salles circulaires s’ouvrant en leur centre sur une imposante maquette animée, présentant les aménagements

hydrauliques dans la région de Marrakech.

Il a également donné un aperçu sur le patrimoine hydraulique des villes de Marrakech, Fès et Tétouan, avant de souligner l’importance du Réseau Mondial des musées de l’eau, qui comprend 60 musées de l’eau dans 28 pays, créant ainsi une synergie avec l’UNESCO dans le but de mieux valoriser le patrimoine de l’eau et d’améliorer la gestion de l’eau via des activités de communication et d’éducation.

Dans le cadre des mesures restrictives liées à la pandémie de la Covid-19, la direction du Musée a limité le public présent à 70 participants, notamment le Doyen et les professeurs de la Faculté des Sciences Sémallala de Marrakech, le président et directeur du Groupement Interprofessionnel d’Aide au Conseil - Bâtiment et Travaux Publics (GIAC BTP) et le président de la Fédération Nationale du Bâtiment et Travaux Publics (FNBTP), ainsi que des étudiants de deux Licences Professionnelles : Bâtiment et Travaux Publics (LP-BTP) et Maintenance des Installations et Exploitation des Usines et Réseaux d’Eau (LP-MIEUR-H2O).



pas, Hicham Hajji est né en 1982 à Rabat. Après avoir fait des études de cinéma à Montréal, il a travaillé sur des clips vidéos de célèbres artistes internationaux pendant plus d'un an, avant de rentrer au Maroc où il a travaillé en tant que premier assistant réalisateur sur de nombreux longs métrages marocains et étrangers. Après plusieurs années d'expériences, il décide, en 2008, de créer sa propre société de production. Quelques années plus tard, le cinéaste quitte son pays natal pour s'installer à Los Angeles et y développer une filiale de sa société. Aujourd'hui, il produit des films américains mais continue toujours de travailler au Maroc pour le compte de superproductions étrangères.

Mehdi Ouassat

Tarek Boudali raconte comment il a failli finir à l'hôpital lors du tournage de "30 jours max"

Les cinémas français rouvrent de nouveau leurs portes au public. L'occasion pour Tarek Boudali de ressortir en salles sa comédie «30 jours max», pour laquelle il avait bien failli finir à l'hôpital.

L'acteur et réalisateur de 41 ans s'est replongé pour nos confrères de Télé-Loisirs dans ses souvenirs liés au septième art et est revenu sur les nombreux films et les stars du grand écran qui ont marqué sa vie. L'occasion d'en apprendre davantage sur l'acolyte de Philippe Lacheau.

Le métier d'acteur n'est pas toujours facile. Surtout quand on se prend pour son idole, Tom Cruise, le roi des cascades. Tarek Boudali explique avec humour sa pire gamelle sur «30 jours max», son deuxième film (après Epouse-moi mon pote) qu'il a mis en scène et dans lequel il tient le rôle principal. Pour cette réalisation, il l'assure, il a donné de sa personne, quitte à en payer les pots cassés : «J'ai fait toutes mes cascades dans le film dont des très dan-

gereuses, comme piloter une moto à 90km/h, en slalomant entre des voitures, sans casque et torse nu. Mais, il y a une cascade ridicule dans le commissariat où je devais couvrir, marcher sur un fauteuil roulant et m'éclater contre un bureau... Et là, je fais la cascade, je m'éclate contre le bureau et je me casse un bout du coude ! J'ai un trou dans le coude et j'ai un hématome de folie sur la cuisse, genre limite, là, mon muscle il est encore déformé... Je jure, c'est pas une connerie ! ». Lorsqu'on lui demande quel film l'a traumatisé, il répond sans hésitation «Les dents de la mer» avec son atmosphère pesante et sa musique angoissante. «C'était les mares de sang... Quand t'es petit c'est traumatisant», se souvient-il. Et pour cause, Tarek Boudali confie avoir découvert ce film à l'âge de 6 ou 7 ans ! Un peu trop jeune en effet... Et quitte à rester dans les souvenirs de jeunesse, il révèle également son crush d'adolescence pour Jessica Alba. Une actrice qu'il trouve d'ailleurs toujours magnifique !



Bouillon

de culture

Doc Gyneco

Le rappeur français Doc Gyneco a été condamné mardi à Paris à cinq mois d'emprisonnement avec sursis et à 2.000 euros d'amende pour violences conjugales, après avoir donné quatre violentes gifles et insulté son épouse en mars, des faits qu'il a reconnus.

Cette peine est légèrement en-deçà des réquisitions du parquet, qui avait demandé en fin de matinée six mois de prison avec sursis. Le tribunal correctionnel a assorti ces cinq mois d'emprisonnement d'un sursis probatoire de trois ans, durée pendant laquelle l'artiste devra respecter plusieurs obligations: notamment celles de soins et de suivre un stage sur les violences conjugales, ainsi que les interdictions de paraître au domicile de son épouse et d'entrer en contact avec elle. A l'audience, l'artiste de 47 ans, Bruno Beausire de son vrai nom, a reconnu avoir donné quatre gifles violentes et insulté son épouse et compagne depuis 25 ans, avec laquelle il a eu trois enfants, le 10 mars à leur domicile parisien.

Les services de police avaient été alertés par une passante ayant entendu des cris par la fenêtre ouverte. La victime présentait un œdème à l'œil gauche et plusieurs hématomes sur le visage. Placé en garde à vue, Doc Gyneco avait, dans des déclarations évolutives, parlé d'un «coup de sang», une «première en 25 ans» de concubinage. Confronté aux témoignages de sa femme et de leurs deux filles qui ont elles évoqué des «violences habituelles», ainsi qu'une «emprise» du père de famille sur son épouse, Doc Gyneco avait fini par reconnaître des violences plus anciennes.

L'artiste-peintre Rajae Lahlou expose ses oeuvres à la galerie Living4Art de Casablanca



La galerie Living4Art de Casablanca abrite une exposition de l'artiste-peintre Rajae Lahlou, du 20 mai au 3 juillet prochain, sous le thème «Miroir de l'âme».

Les visiteurs de cette exposition vont découvrir les œuvres artistiques de Rajae Lahlou, une soixantaine de toiles, qui révèlent un univers pictural reflétant des éléments qui unissent chaque être humain. Dans une note de présentation, l'artiste souligne que l'œuvre d'art comme un miroir de l'âme constitue une infinité d'états d'âmes humains, exprimés par le talent de l'art.

A travers cette exposition, le public va distinguer les différentes silhouettes qui abordent les œuvres de cette artiste. Elles constituent le reflet de la psyché de chacun, des représentations de l'homme, impuissant et insignifiant dans un monde toujours en mouvement. Le travail de Rajae Lahlou s'inscrit dans une quête acharnée et ininterrompue d'une beauté sensuelle et spirituelle. Elle s'inspire et s'enrichit de tout ce qui l'entoure, de ce qu'elle voit et vit et de ce qu'elle ressent pour les exprimer et les refléter dans ses créations artistiques.

Influencée depuis son plus jeune âge par l'environnement de la capitale culturelle et spirituelle du Maroc, elle a toujours porté de l'intérêt à l'art dans ses diverses formes. Elle a été passionnée de roman, musique, cinéma et poésie, mais c'est dans la peinture qu'elle trouve son réconfort, une discipline qui lui permet de s'exprimer librement sans se soucier des normes et diktats imposés par la société.

En tant qu'artiste-peintre, sa technique de prédilection est l'abstrait, sa créativité et liberté d'esprit sont exprimées à travers ses œuvres abstraites n'ayant pas de formes prédéfinies, transcendant le monde réel, essayant de dépasser et de souligner ce qui va au-delà de la réalité observée, et réduisant l'univers qui nous entoure à des idées basiques et des sentiments primaires.

L'univers de Rajae Lahlou est un véritable mélange d'émotions et de sentiments que l'on ressent lorsque l'on contemple ses œuvres, allant de la mélancolie et de la tristesse représentées par les couleurs sombres à la joie symbolisée par des couleurs vives, stimulantes et pleines de vie.

Clare Smyth, la force tranquille à travers la pandémie

Portrait



Elle a obtenu une troisième étoile au Michelin pendant le confinement et s'apprête, quatre mois plus tard, à pouvoir enfin rouvrir son jeune restaurant londonien: la Britannique Clare Smyth maintient fermement le cap en pleine tempête pour son secteur.

Cette Nord-Irlandaise de 42 ans est la première et la seule femme britannique à avoir décroché trois étoiles au guide Michelin au Royaume-Uni, et seulement le quatrième chef britannique à recevoir cet honneur.

Une distinction annoncée en janvier dernier, un "rêve" en plein cauchemar de la pandémie: "C'est fantastique que cela se soit produit pendant une année si difficile", confie la cheffe de 42 ans, cheveux blonds et regard clair d'où se dégage une calme autorité.

En plein confinement, les célébrations ont vite tourné court: "On a fêté ça avec une bouteille de champagne et une pizza" et des appels en vidéoconférence avec l'équipe de Core, son restaurant ouvert en août 2017 dans le quartier de Notting Hill.

Le secteur de l'hôtellerie-restauration a particulièrement souffert cet hiver, subissant de longs mois de fermeture. Les restaurants n'accueilleront de nouveau des clients en salles qu'à partir de lundi et ils ne pourront pas compter sur les touristes étrangers, peu nombreux à cause des restrictions aux frontières.

Pendant le confinement, l'équipe de Core a cuisiné des centaines de repas chaque semaine pour des associations et a proposé à ses clients des menus à emporter ou livrés à la mai-

son, une première qui a "très bien fonctionné".

La réouverture s'annonce sous les meilleurs auspices: les réservations sont complètes jusqu'en août. "On a beaucoup de chance, car on a une base de clients réguliers", dont des célébrités comme la famille de l'ex-footballeur star David Beckham. Pour s'adapter au contexte sanitaire, le nombre de couverts a été réduit: 44 au lieu de 54. Quand aux 42 employés, ils subissent



En mai 2018, le prince Harry et Meghan Markle ont choisi la cheffe Smyth pour réaliser leur repas de mariage: "C'était comme un conte de fées, on s'en souviendra longtemps"

des dépistages de Covid-19 toutes les semaines.

Avec ses étagères remplies de livres de cuisine anciens et de carafes de liqueurs et ses sièges confortables, Core est à la fois intime et chaleureux.

Le guide Michelin loue "ses plats modernes qui offrent de magnifiques saveurs et textures mais dans un style sobre et discret".

Pour la cheffe française Hélène Darroze, Clare Smyth est "un monstre de rigueur et de précision". "Elle a cette force de caractère dans le travail qui est assez incroyable et j'en suis assez admirative", a confiée Mme Darroze à l'AFP.

En cuisine, Clare Smyth sublime des produits sans prétention comme la pomme de terre ou la carotte. Le plat phare est le "potato and roe", une pomme de terre surmontée d'oeufs de truite et de harengs, servie avec un beurre blanc.

Une recette en hommage aux racines nord-irlandaises de la triple étoilée: "J'ai grandi en mangeant des pommes de terre tous les jours, près des côtes". Ces saveurs sont donc "très nostalgiques".

Si à Core tout est "made in Britain", des produits frais à la vaisselle en passant par l'argenterie, l'équipe est en revanche internationale, ce que Clare Smyth compte bien conserver, malgré des conditions d'immigration durcies depuis la sortie du Royaume-uni de l'Union européenne.

"On a besoin de continuer de faire venir ces travailleurs", plaide-t-elle, même si elle redoute que "le Brexit aura un énorme impact sur le recrute-

ment".

Déterminée à faire carrière en cuisine, Clare Smyth avait quitté à 16 ans la ferme familiale dans le comté d'Antrim, à l'ouest de Belfast, pour entamer une formation en Angleterre et poursuivre son rêve.

Elle a notamment fait ses classes au Louis XV - Alain Ducasse à Monaco puis au restaurant Gordon Ramsay dans le quartier chic de Chelsea, à Londres, où elle a travaillé 13 ans, grimpant les échelons jusqu'à diriger le restaurant trois étoiles du célèbre chef britannique.

En mai 2018, le prince Harry et Meghan Markle l'ont choisie pour réaliser leur repas de mariage: "C'était comme un conte de fées, on s'en souviendra longtemps".

Elle a aussi participé à des émissions culinaires comme "MasterChef" au Royaume-Uni et en Australie, "The Final Table" ("Tout le monde à table") de Netflix ou encore la version américaine de "Top Chef".

En juillet, elle prévoit d'ouvrir son premier restaurant en Australie, baptisé Oncore, à l'hôtel Crown Sydney.

Avec The Connaught, d'Hélène Darroze, Core est le seul restaurant au Royaume-Uni entré cette année dans le club fermé des trois étoiles, la plus haute distinction du Michelin.

Deux femmes en haut du podium, un fait "plutôt rare", mais "je pense qu'on verra de plus en plus de femmes au top niveau", prédit Clare Smyth. "J'en ai pas mal dans ma cuisine qui, j'espère, dans les cinq à dix prochaines années, gagneront leurs propres étoiles Michelin."

ROYAUME DU MAROC

 Ministère de l'Équipement
 du Transport, de la Logistique et de l'Eau
 Direction Provinciale de l'Équipement
 du Transport, de la Logistique et de l'Eau
 de Khémisset

**AVIS DE REPORT ET DE RECTIFICATION
 DE L'APPEL D'OFFRES N° 11/2021/KH**

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offre ouvert n° 11/2021/KH relatif au « Contrôle des travaux d'entretien coordonné de la RN6 du PK 27+000 au PK 50+000 sur 23 Km dans la Province de Khémisset » que la date d'ouverture des plis est reportée pour le 01/06/2021 à 10h00 au lieu du 27/05/2021 à 10h30, et que l'appel d'offres a subi des rectifications au niveau du CPS concernant l'article 8 relatif à la définition des prix, le bordereau des prix détail estimatif, ainsi qu'au niveau de l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage fixée à la somme de : 358.512,00 Dhs (Trois cent cinquante huit mille cinq cent douze Dirhams).

Le reste sans changement.

Le CPS est téléchargeable du portail des marchés publics : www.portailmarchespublics.gov.ma.

N°4412/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
 DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.

Avis d'Appel d'Offre Ouvert N° 13/2021

Le 16/06/2021 à 10 h, il sera procéder dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix pour :

Travaux de traitement de l'environnement de la RP 5411 du PK 0+000 au PK 25+800 . Province de Taza.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(50 000,00) Cinquante Mille Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : **(3 365 640, 00 dhs) Trois Million Trois Cent Soixante Cinq Mille Six Cent Quarante Dirhams .**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer leurs plis contre récépissé leurs plis dans le bureau du Secrétariat de la DPETLE de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au Début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**Pour le dossier technique :
 Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification suivant:

| Secteur | Qualification | Classe |
|--------------------------------------|---|--------|
| B Travaux routiers et voirie urbaine | B.1 -Travaux de terrassements routiers courants | 3 |
| | B.3 - Ouvrages d'assainissements routiers et traitement de 'environnement | |
| | B.5 - Assises non traités et enduits superficiels | |

Pour les Entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 9 du règlement de consultation

N°4415/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE MIDELT
 SECRETARIAT GENERAL
 D.B.M.

Avis rectificatif

Le gouverneur de la province de Midelt porte à la connaissance du public que

Dossier technique relatif à l'appel d'offre ouvert N° 23/INDH/2021 relatif aux : **TRAVAUX**

D'OUVERTURE DES ROUTES RURALES ET EXECUTION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT RELIANT LE CENTRE IMILCHIL AU DOUAR IGHALN EN PASSANT PAR LES DOUARS TIMICHA, TAYDERT ET TAMZAGHART. COMMUNE TERRITORIALE IMILCHIL.

PROVINCE DE MIDELT. Prévues pour le 03/06/2021 a été rectifié comme suit :

| Secteur | Qualification | Classe |
|---------|---------------|--------|
| B | B1 et B3 | 1 |

N°4413/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE RHAMNA

Objet : Travaux de fixation des glissières de sécurité pour le réseau routier du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna -Province de Rhamna-

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 15/2021

OUVERTURE DES PLUS LE 15/06/2021

Le 15/06/2021 à 10h 30 (Dix Heures et demi), Il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna (Benguerir) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux de fixation des glissières de sécurité pour le réseau routier du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna -Province de Rhamna-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les heures ouvrables du bureau des marchés du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés Publics sur l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quatre Cent mille Dirhams (4 100.00 dhs)**. L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux cent Soixante-dix-huit mille Cent Soixante dirhams (278 160.00 dhs)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 , 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- > Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés du SETLE ;
- > Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du SETLE ;
- > Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- > Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°6 du Règlement de la consultation.

Le Dossier technique doit comprendre :

* **Pour les concurrents installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

| Secteur | Qualification | Classe |
|---------|---------------|--------|
| X | X,Z | 3 |

* **Pour les concurrents non installés au Maroc :**

a. Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation

b. Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'original, délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les maîtres d'ouvrages qui en ont éventuellement bénéficié. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

N°4414/PA



جامعة ابن زهر - الرناتمة
UNIVERSITÉ IBN ZOHR - PRÉSIDENCE

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle,
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Département de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Ibn Zohr Agadir

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Conformément à la loi organique n° 02.12 relative à la nomination aux hautes fonctions supérieures en application des dispositions des articles 49 et 92 de la constitution tel qu'elle a été modifiée et complétée ;

Et à la loi 01.00 portant organisation de l'enseignement supérieur promulguée par Dahir n°1.00.199 du 15 safar 1421 (19 mai 2000) notamment son article 20 ;

Le Président de l'Université Ibn Zohr d'Agadir porte à la connaissance des Professeurs de l'Enseignement Supérieur qu'un appel à candidature est ouvert pour le poste suivant:

❖ **Doyen de la Faculté de l'Economie et de Gestion - Guelmim .**

Les dossiers de candidatures peuvent être retirés du siège de la Présidence de l'Université Ibn Zohr sis à la rue Mehdi Ben Berka, cité Riad Salam Agadir (Bureau N° 102), ou à partir du site web de l'université : www.uiz.ac.ma, du **24 au 28 Mai 2021 inclus**, selon l'horaire suivant :
Du 9 : 00 h à 15 : 00 h.

Les dossiers de candidature dûment constitués doivent être déposés, contre récépissé de dépôt, en six (06) exemplaires plus une copie sur CD ou USB (en Word et PDF), du **28 Juin au 02 Juillet 2021 inclus**, à l'adresse sus indiquée selon l'heure suivante :
Du 9 : 00 h à 15 : 00 h.

رئاسة جامعة ابن زهر - حريب 32/5 - 80 000 أكادير - المغرب
Présidence de l'Université Ibn Zohr - B.P 32/5 - 80 000 - Agadir - Maroc
Tél: +212 (0) 528 227 125 / Fax: +212 (0) 05 28 22 72 60
www.uiz.ac.ma

N°4416/PA



المملكة المغربية
Royaume du Maroc

وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية الريفية والصيد البحري
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

قطاع المياه والغابات
Département des Eaux et Forêts
المديرية الجهوية للمياه والغابات ومكافحة التصحر للأقاليم الجنوبية
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Haut Atlas
المديرية الإقليمية للمياه والغابات ومكافحة التصحر بالجنوب
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 01 CH/2021/DPEFLCD.ES

-SEANCE PUBLIQUE-

Le 15/06/2021, à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert concernant les Amodiations de droit de chasse dans la Province d'Essaouira réparties en trois lots comme suit :

| Numéro du lot | Nom du lot | Superficie en ha | Commune rurale |
|---------------|-------------------|------------------|--|
| 1 | Takate | 2 800 ha | Takate, Sidi Aïssa Reguragui et Leguedadra |
| 2 | Talmest | 2 670 ha | Talmest et Sidi Abdeljalil |
| 3 | Timzguida Ou Ftas | 1958 ha | Timzguida Ou Ftas |

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au **Bureau de Chasse** de la Direction Provinciale Des Eaux Et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira.

Le cautionnement provisoire est fixé à : **cinq mille dirhams, (5000,00 Dhs) Par lot.**

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de chasse de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions réglementaires en la matière citées dans l'article 05 du cahier des prescriptions spéciales.

N°4419/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE MIDELT
CONSEIL PROVINCIAL MIDELT



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم ميدلت
المجلس الإقليمي لميدلت

Avis d'appel d'offre ouvert
N° : 05 /BP/2021

Le 17/06/2021 à 10 heures, il sera procédé à la salle des réunions sise au siège du conseil Provincial de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix ouvert pour :

Travaux de construction de cinq ouvrages de franchissement à la Province de Midelt

- 1)- Ouvrage reliant lotissement Jamila au Lotissement Karam CT Midelt.
- 2)- Passerelle pour piétons sur Oued Bouhaf CT Zaida.
- 3)- Ouvrage sur Oued Sidi Hamza pour accès au douar Ait Ouallou CT Sidi aayad
- 4)- Ouvrage sur oued Tazmamart pour accès au douar Ait Oufrkha CT Guers Tialalen
- 5)- Ouvrage Tifras sur oued Zaouia CT sidi yahya ouyoussef

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés du conseil Provincial de Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **80 000,00 DHS (Quatre-vingt mille DHS)**.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **3 037 123,20 DHS (TROIS MILLION TRENTE SEPT MILLE CENT VINGT TROIS DIRHAMS et 20 Cts) TTC**

Le Contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil Provincial.
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer via portail des marchés publics conformément aux dispositions de l'arrêt du Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les entreprises sont tenues de produire une copie légalisée du certificat de qualification des entreprises

| Secteur | Classe | Qualification Exigée |
|---------------------------------|--------|--|
| D- construction d'ouvrage d'art | 4 | D-1 ouvrages d'art courant en béton armé |

Les pièces justificatives à fournir pour chacun sont celles prévues à l'article 6 du règlement de consultation.

N°4417/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE MIDELT
CONSEIL PROVINCIAL MIDELT



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم ميدلت
المجلس الإقليمي لميدلت

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Il sera procédé, dans la salle des réunions du conseil Provincial de MIDELT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix suivants :

| N° Appel d'offres | Objet | Caution provisoire en DH | Estimation de l'administration en DH | Date Et Heure D'ouverture Des Plis |
|-------------------|--|--------------------------|--------------------------------------|------------------------------------|
| 06/BP/2021 | ACQUISITION DE MATERIEL TECHNIQUE MEDICAL POUR L'EQUIPEMENT D'UN CENTRE D'HEMODIALYSE A ER-RICH PROVINCE DE MIDELT | 10 000,00 | 499 680.00 | 17/06/2021 à 11 heures |

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du conseil Provincial de Midelt, ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du conseil provincial de Midelt.
- Soit l'envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement dans le portail du marché publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N°4418/PA

Annonce publicitaire
Création de la société SU-CATIB SARL associé unique sous la gérance de monsieur Atibi Zine Eddine au capital de 100.000 DH, son siège social : 383 bis bloc 10 QU Aviation Safi, son objet social : Transport de personnel – Travaux divers ou construction – Sécurité incendie immatriculé au registre de commerce sous le numéro 11407, le 08/03/2021 au tribunal de première instance de Safi.
N° 4422/PA

Constitution
«Skyline Shop» SARL Aux termes d'un acte SSP en date du 23-04-2021, il a été constitué la société « Skyline Shop » S.a.r.l. aux caractéristiques suivantes :
- Dénomination : « Skyline Shop »

- Forme juridique : Société à responsabilité limitée
- Siège social : Résidence Shemsy, 74 rue des Alpes Maârif Casablanca
- Objet : Commercialisation des cigarettes électroniques et des produits alimentaires
- Capital social : 100.000,00 DH – Cent mille dirhams
- M. Hlimi Abdelouahed : 500 parts
- M. Oukhdouch Amine : 500 parts
- Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

- Gérance : La société est gérée pour une durée illimitée en gérance.
- M. Oukhdouch Amine : gérant-associé
Le N° du registre de commerce du tribunal de Casablanca est : 502943.
N° 4423/PA

ACTIVE TL – SARL AU I- Aux termes d'un acte SSP en date du 13/04/2021 à Casablanca, la gérante unique de la société « Active TL-SARL AU », société à responsabilité limitée à associé unique au capital de cent mille dirhams (100.000,00 DHS), sise à 39, avenue Lalla Yacout 5ème étage Appt. D – Casablanca, a décidé ce qui suit :

Dénomination : La société prend la dénomination de : « Active TL-SARL AU »
Siège social : Le siège de la société est fixé à 39, avenue Lalla Yacout 5ème étage Appt. D Casablanca.
Le capital : Est fixé à 100.000,00 DHS et divisé en (1000) parts de 100,00 DHS, la répartition :
Mme. El Ourajli Imane : 100.000,00 DHS

Soit un total de : 100.000,00 DHS
Mme. El Ourajli Imane : 1000 parts sociales

Soit un total de : 1000 parts sociales
Objet : Transports routiers de fret et service de déménagement.
Gérante unique : La société « Active TL-SARL AU » est représentée et gérée par la Gérante unique Mme. El Ourajli Imane, la société est valablement engagée par la signature unique de Mme. El Ourajli Imane avec les pleins pouvoirs.
La durée : La société est fixée à 99 années.

Le dépôt a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca, le 30/04/2021, sous le numéro 776499 au registre de commerce n°501135.
N° 4603/PA

Fiduciaire Dounia Sojim S.A.R.L.
261, Bd Abdelmoumen 1er étage N° 3, Casablanca
Tél : 05 22 86 14 60
Fax : 05 22 86 14 62
Société Lifestyle Sellam Consulting S.A.R.L.A.U. Société à responsabilité limitée d'associé unique Au capital de cent mille dirhams (100.000,00 DH)
Siège social : N° 202, Bd Abdelmoumen, N° 5 Rez de chaussée Casablanca

Aux termes du PV de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 03-02-2021, il a été décidé ce qui suit :
M. Ahmed Sellam, de nationalité marocaine, titulaire de la C.I.N. N° BH20673, né le 14-04-1964, domicilié à Casablanca, N° 8 rue Mohammed Ben Ahmed El-bekkal, 1er étage, appt N°2 Belvédère, associé unique de la société «Lifestyle Sellam Consulting SARLAU», société à responsabilité limitée d'associé unique, au capital de cent mille dirhams (100.000,00 DH), divisé en mille parts sociales de cent dirhams (100,00 DH) chacune, dont le siège social est établi à N° 202, Bd Abdelmoumen, N° 5 Rez de chaussée, Casablanca, décide de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Extension de l'objet de la société
- Modification de l'article 3 des statuts en conséquence
- Harmonisation des statuts - Questions diverses
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de première instance de Casablanca le 14-04-2021 sous le N° 774452.
N° 4604/PA

Royaume du Maroc
Chef du Gouvernement
Royal Golf Rabat
Dar Es Salam
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 03/2021

Le 17/06/2021 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de l'administration du Royal Golf Rabat Dar Es Salam (km 8, Avenue Mohammed VI, Rabat) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant l'achat de sable, destiné au Royal Golf Rabat Dar Es Salam, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux bureaux de l'administration du Royal Golf Rabat Dar Es Salam, il peut également être téléchargé à partir du portail Marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille (10 000,00) dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de six cent quarante-huit mille (648 000,00) dirhams toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les transmettre par voie électronique via le portail marocain des marchés publics ;
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux précités ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux de l'administration du Royal Golf Rabat Dar Es Salam ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux du Royal Golf Rabat Dar Es Salam, avant le 16/06/2021 à 14h00

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 9 de règlement de consultation.
N° 4424/PA

Royaume du Maroc
Chef du Gouvernement
Royal Golf Rabat
Dar Es Salam
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 04/2021

Le 23/06/2021 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de l'administration du Royal Golf Rabat Dar Es Salam (km 8, Avenue Mohammed VI, Rabat) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à l'achat des pièces de recharges pour le matériel du Royal Golf Rabat Dar Es Salam, en quatre (04) lots :
Lot n° 1 : achat de pièces de rechange pour engins "TORO"

Lot n° 2 : achat de pièces de rechange divers
Lot n° 3 : achat de pièces de rechange pour voitures de golf « EZGO »

Lot n° 4 : achat de pièces de rechange pour le matériel d'arrosage

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux bureaux de l'administration du Royal Golf Rabat Dar Es Salam, il peut également être téléchargé à partir du portail Marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Lot n° 1 : Treize mille (13.000,00) dirhams.
Lot n° 2 : Trois mille (3.000,00) dirhams.
Lot n° 3 : Sept mille cinq (7.500,00) dirhams.

Lot n° 4 : Trois mille (3.000,00) dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :

- Lot n°1 : Huit cent quinze mille deux cent quatre-vingt-quatorze dirhams, cinquante-deux centimes

(815 294,52) dirhams toutes taxes comprises.

- Lot n°2 : Cent quatre-vingt mille six cent quatre-vingt-cinq dirhams, quatre-vingt-dix-huit centimes (180 685,98) dirhams toutes taxes comprises.

- Lot n°3 : Quatre cent quatre-vingt-deux mille neuf cent soixante-quatre (482 964,00) dirhams toutes taxes comprises.

- Lot n°4 : Cent soixante-douze mille sept cent quatre-vingt-six dirhams, quatre-vingt centimes (172 786,80) dirhams toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les transmettre par voie électronique via le portail marocain des marchés publics ;

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux précités ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux de l'administration du Royal Golf Rabat Dar Es Salam ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 de règlement de consultation.
N° 4425/PA

Royaume du Maroc
Chef du Gouvernement
Royal Golf Rabat
Dar Es Salam
ROYAUME DU MAROC
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 05/2021

Le 24/06/2021 à 11 heures, il sera procédé dans les bu-

reaux de l'administration du Royal Golf Rabat Dar Es Salam (km 8, Avenue Mohammed VI, Rabat) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant l'achat de matériel agricole destiné au Royal Golf Rabat Dar Es Salam, en lot unique. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux bureaux de l'administration du Royal Golf Rabat Dar Es Salam, il peut également être téléchargé à partir du portail Marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatorze mille (14 000,00) dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de huit cent soixante-six mille quarante (866 040,00) dirhams toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit transmettre leurs plis par voie électronique via le portail marocain des marchés publics ;

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux précités ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux de l'administration du Royal Golf Rabat Dar Es Salam ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 de règlement de consultation.
N° 4426/PA

ROYAUME DU MAROC
REGION CASABLANCA –SETTAT
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE BERRECHID
COMMUNE OULED ABOU

Avis modificatif de l'appel d'offres ouvert
N°06/OAB/2021 du 14/06/2021 à 11 heures

Il est porté à la connaissance du public concerné par l'appel d'offres n°06/OAB/2021 du 14/06/2021 à 11 heures, publié aux journaux Libération n°9318 du 17/05/2021 et Al Ittihad Al Ichtraki n°12844 du 17/05/2021 concernant les travaux DE CONSTRUCTION DES POINTS D'EAU DES DOUARS RELEVANT DE LA COMMUNE D'OULED ABOU (Province de Berrechid, que l'estimation de l'administration est : 1 398 204,00(un million trois cents quatre vingt dix huit mille deux cent quatre dirhams TTC) et le reste est sans changement.
N°4420/PA

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord Est
Direction provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif

AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT
APPEL D'OFFRES OUVERT N°05/2021/DPEFLCD/GUE

Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif (Avenue Mohamed VI, Guercif) porte à la connaissance du public que l'avis d'appel d'offres n°05/2021/DPEFLCD/GUE, dont l'ouverture de plis est prévue le 25/05/2021 à 10 h, relatif à l'exécution des travaux de sylviculture et de conduite de peuplement dans le périmètre dénommé LAMTARAH sur une superficie de 154 Ha, situé dans la commune territoriale de Mezguitem, Province de Guercif. En un seul lot, apparu dans les quotidiens :

- AL ITTIHAD N° 12.834 en date du 03/05/2021
- LIBERATION N° 9307 en date du 01-02/05/2021

Est rectifié comme suit :

- la date d'ouverture des plis est reportée à la date du 01/06/2021 à 10h.
- Modifications dans le dossier d'appel d'offre qui peut être retiré du Bureau des Programmes et Suivi-Evaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).

Le reste des paragraphes de l'avis d'appel d'offres cité ci-haut reste sans changement
N°4421/PA

* TRUST CALL *
Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique
Au capital de 10 000,00 Dirhams
Siège social : 196 Avenue Mers Sultan
Sidi Belyout - Casablanca
DISSOLUTION ANTICIPÉE

• Suivant Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 08 avril 2021, il a été décidé ce qui suit :

- Décision de la dissolution anticipée de la société ;
- Désignation de M. Hassan GHARBAOUI en qualité de liquidateur ;
- Désignation du siège social comme lieu de liquidation.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 17 mai 2021, sous le numéro 778288.

N° 4427/PA

CONSTRUCTION
OMARY ZENATA SARL
AU

I- Au terme d'un acte S.S.P il a été constitué une Société SARL AU dont les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : C O N S T R U C T I O N OMARY ZENATA SARL AU
- Objet Social : PROMOTEUR IMMOBILIER

- Siège social : LOT VIADICCI RESIDENCE RANIA IMM 1ER ETAGE APPT 2 AIN HARROUDA MOHAMMEDIA

- Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à : - Mr. HAMID EL OMARY 100.000,00 dhs
- Durée : 99 ans.
- GERANCE : Est confiée au gérant Mr. HAMID EL OMARY pour une durée illimitée et aura seul la signature sociale en vers les tiers.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Mohammedia Le 12/05/2021 sous le N°1159. RC N° 28083.

N° 4428/PA

EL BERAOUSY FOOD
SARL AU

I- Au terme d'un acte S.S.P il a été constitué une Société SARL AU dont les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : EL BERAOUSY FOOD SARL AU
- Objet Social : MARCHAND DES PRODUITS AGROALIMENTAIRES
- Siège social : HAY ENNAHDA NR 532 MOHAMMEDIA

- Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à :
- Mr. ABDELLAH EL-BERAOUSY 100.000,00 dhs
- Durée : 99 ans.

- GERANCE : Est confiée au gérant Mr. ABDELLAH EL-BERAOUSY pour une durée illimitée et aura seul la signature sociale en vers les tiers.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Mohammedia Le 12/05/2021 sous le N°1154. RC N° 28073.

N° 4429/PA

ISLAM KHADAMAT
SARL AU
CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte S.S.P en date 06/04/2021 il a été constitué une Société SARL AU dont les caractéristiques sont :

- Dénomination ISLAM KHADAMAT SARL AU
- Objet Social : -ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DE MENUISERIE ALUMINIUM METALIQUE OU EN PVC -SOUDURE EN FER ET NEGOCIANT

- Siège social : HAY AMAL 2 N° FB 40 BUREAU 06 ETAGE 02 TIT MELLIL CASABLANCA
- Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :

- M. SOUFIANE EL ABOUBI : 1000 parts
- Durée : 99 ans.

- GERANCE : M. SOUFIANE EL ABOUBI, gérant associé unique pour une durée illimitée, Il aura la signature sociale unique.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 10/05/2021 sous N° 777653. RC N° 502441.

N° 4430/PA

EXPRO PLASTIC SARL
LIQUIDATION

I- Au terme d'un acte S.S.P en date 08/04/2021 il a été liquidé une Société SARL dont les caractéristiques sont :

- Dénomination EXPRO PLASTIC SARL

- Objet Social :
• FABRICATION TRAITEMENT ET RECYCLAGE DE TOUTS OBJETS EN PLASTIQUE,
• LOUEUR DE PLATEAUX BUREAUX,
• IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFETUANT).

- Siège social : BD ALMAGHREB AL ARABI IMMEUBLE ZBAIRI ETAGE 2 BP 98 AIN HARROUDA MOHAMMEDIA.

- Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :

- M. TACHA MOHAMMED 333 PARTS
- M. LAHLALI ABDELLAH 333 PARTS
- M. REDOUANE NASYF 334 PARTS

En totalité : 1000 PARTS
- Durée : 99 ans.

- GERANCE : M. TACHA MOHAMMED, M. LAHLALI ABDELLAH, M. REDOUANE NASYF, cogérant associé pour une durée illimitée, Ils auront la signature sociale conjointe des trois cogérants associés.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE MOHAMMEDIA le 06/05/2021 sous le N°1113. RC N° 26007.

N° 4431/PA

« Orone Engineering »
SarL associé unique au capital de 10.000 DH
Divisé en 100 parts sociales de 100 Dirhams
Changement du Gérant

Le procès verbal de la décision de l'associé unique en date du 19/11/2019 de la société « Orone Engineering SarL associé unique » sise au 1er étage, 28, avenue Ibn Khatib route d'Immouzer- Fes stipule ce qui suit :

- la révocation de Mr YVES POLL de son poste de gérant et ce conformément à la disposition de l'article 69 de la loi 5-96 et de l'article 14 des statuts.

- la nomination de Mme Zineb Oudghiri Idrissi Hassani titulaire de la CIN n°BE768280 en tant que gérante pour une durée de 3 ans et ce, conformément aux dispositions de l'article 62 de la loi 5-96 et de l'article 12 des statuts.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Fès, le 16/02/2021 Sous le n° 740

N° 4432/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE

DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN

PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N°18/2021/BP
Le 15/06/2021 à 11 h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique :

Travaux d'aménagement de cinq établissements scolaires relevant la Province d'Assa Zag.

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être télécharge à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de TRENTE CINQ MILLE DIRHAMS (35 000,00 DH)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de TROIS MILION QUATRE CENT QUINZE MILLE NEUF CENT VINGT DHS (3 415 920,00 dh)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début

de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 4433/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE

DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN

PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°19/2021/BP

Le 15/06/2021 à 11 h 30 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique :

TRAVAUX D'EXTENSIONS DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE A LA COMMUNE TERRITORIALE DE ZAG / PROVINCE D'ASSA-ZAG.

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être télécharge à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quinze mille dirhams 00 Cts (: 15000,00dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de QUATRE CENT DIX MILLE SEIZE DHS 00 Cts TTC(410.016,00 DHS TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 4434/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE

DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN

PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N°20/2021/BP
Le 15/06/2021 à 12 h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique :

Extension du réseau électrique de BT dans quelques quartiers à la commune Territoriale d'Assa et électrification de la zone D près de la station de service à l'entrée nord de la ville

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être télécharge à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt Mille dhs(20 000,00) Dirhams

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de TROIS CENT QUATRE VINGT HUIT MILLE HUIT CENT VINGT SIX DHS 17 CTS (388 826 ,17 DHS TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 4435/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE

DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN

PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N°21/2021/BP
Le 15/06/2021 à 12h 30min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique :

Aménagement delieu de résidence des médecins à l'hôpital d'Assa Province Assa Zag

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être télécharge à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quatorze mille dh 14 000,00dh.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent Quatre-Vingt Mille Dhs 00 Cts TTC (180.000,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 4436/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE

DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
COMMUNE
DE KHENIFRA

SERVICE DES
MARCHES

Appel d'offres réservé aux petites et moyennes entreprises nationales (PME)

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 06/2021

Le 17/06/2021 à 11: 00 heures il sera procédé dans le bureau de M. Le président de la commune de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : Construction d'une Salle Multi Disciplinaire A l'école Mocha Ou Hammou Zayani.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service des marchés de la commune de Khénifra, il peut également être télécharge à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois Mille Cinq Cent Dirhams (3.500,00 DHS).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Quatre Vingt Sept Mille Neuf Cent Quatre Vingt sept Dirhams, 98 cts TTC. (187 987,98 DHS TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents sont invités à envoyer leurs soumissions par courrier électronique sur site ci-dessus.

Les pièces justificatives des Dossier administratif, Dossier technique et Les pièces complémentaires exigées par le dossier d'appel d'offres à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité, et par l'article 9 du règlement de consultation

N° 4437/PA

VIDEOLOGY PLATEFORMS SARL.A.U
I- Aux termes de 3 actes S.S.P datés du 29/03/2021, de la société " VIDEOLOGY PLATEFORMS " SARL.A.U, au capital social de 100.000,00 DHS, dont le siège social est établi au 46, BOULEVARD ZERKTOUNI, 2ème ETAGE, APPT N°6, CASABLANCA.
1°) La cession de la totalité des parts sociales (1000 parts) propriétés de MR.ALI LAAROUSSI à MR.CHARAF EDDINE MAROUANE.
2°) L'acceptation de la démission de MR. ALI LAAROUSSI de ses fonctions de Gérant unique de la Société.
3°) La nomination de MR. CHARAF EDDINE MAROUANE en tant que Gérant unique de la société.
4°) La modification des articles 5,6 et 7 des statuts de la société.
5°) La mise à jour des nouveaux statuts de la société.
II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 18/05/2021 sous le N°778591.
LA GERANCE

N° 4438/PA

«DINO STAR» SARL.
I- Aux termes d'une décision de l'associé unique datée du 13/04/2021 de la société «DINO STAR» SARL.A.U, au capital de 10.000,00DHS, dont le siège social est établi à CASABLANCA, 332, BD BRAHIM ROUDANI, 5ème ETAGE, APPT N°21, RESIDENCE RAYHANE, QUARTIER MAARIE, il a décidé ce qui suit:
1- La dissolution anticipée de la société
2- Le siège de liquidation est fixé à CASABLANCA, 332, BD BRAHIM ROUDANI, 5ème ETAGE, APPT N°21, RESIDENCE RAYHANE, QUARTIER MAARIE
3- La nomination de MR. AZEDDINE RIMAOUI en tant que liquidateur de la société.
II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 18/05/2021 sous le N°778593.
LE LIQUIDATEUR

N° 4439/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
SG/D.E/S.M.
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
N° 02/CA.BG/2021
Le 14 juin 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Equipement de la Province de Settat, sis au Quartier Administratif, Avenue Hassan II Settat, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : La conception et le suivi des travaux de construction du logement du Pacha de la ville de Settat à la commune de Settat - Province de Settat.
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à la Division d'Equipement de la Province de Settat service des marchés, (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est desix cent

soixante mille dhs (660.000,00 dhs).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.
Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureaux marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat);
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le : 02 juin 2021 à 11heures.
Lieu de rencontre : Siège de la Province de Settat
L'admission des architectes est conditionnée par la présence personnelle à la visite des lieux.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 13 du règlement de la consultation architecturale

N° 4440/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 11/2021/BG
Le 15 Juin 2021 à 10Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: Travaux d'entretien et de réparation au siège de la Préfecture Inezgane Ait Melloul. Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 9.000,00Dhs (Neufmille Dirhams).
- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de : 158.208,00Dhs TTC (Cent cinquante-huit mille deux cent huit dirhams toute taxe comprise).
Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent:
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 4441/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL
COMMUNE DCHEIRA EL JIHADIA
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION D'EQUIPEMENT SERVICE MARCHES
OBJET : AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
N° 04-05/2021

Le 15 juin 2021 à 09h00, il sera procédé à la salle de réunion n° 108 sise à l'hôtel de ville de la Commune de Dcheira El Jihadia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix suivant ayant pour objet:
Appel d'offre n° 04/2021 : Travaux d'entretien des avenues et rues de la ville Dcheira El Jihadia, commune de Dcheira El jihadia Préfecture d'Inezgane Ait Melloul
Appel d'offre n° 05/2021 : Achat de matériaux de construction pour cimetières - Commune Dcheira El Jihadia, Préfecture d'Inezgane Ait Melloul. (Réservé à la petite moyen Entreprise)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau du marché de la Commune de Dcheira El Jihadia sise à l'hôtel de ville, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.
Cautionnement provisoire - Appel d'offre n° 04/2021 est fixé à la somme de 5 500.00 dhs (cinq mille cinq cent Dirhams)
- Appel d'offre n° 05/2021 est fixé à la somme de 1500.00DHS (Mille cinq cent dirhams)
Estimation du coût des prestations
- Appel d'offre n° 04/2021 est fixé à la somme de 175896,00 dhs (Cent soixante quinze mille huit cent quatre vingt seize dirhams)
- Appel d'offre n° 05/2021 est fixé à la somme de 72 960,00dhs (Soixante-douze mille neuf cent soixante dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

* La présentation des plis des concurrents doit respecter l'article 11 du règlement de la consultation.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de Dcheira El Jihadia.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre l'offre au maître d'ouvrage par voie électronique au portail des Marchés publics.
• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 4442/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Rif
Direction Provinciale des Eaux et Forêts
et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 22/2021/DPEFLCD-Té
Le 11/06/2021 à 11h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'exécution des travaux de sylviculture sur une superficie de 346,41 ha, répartis en trois lots :
Lot n° 01 : L'exécution des travaux de sylviculture sur une superficie de 117,38 ha dans les périmètres incen-

diés dénommés : Zemzem et Chfada, relevant des communes territoriales de Mdiq et Alliyène, Préfecture de Mdiq-Fnideq (lot n° 01).
Lot n° 02 : L'exécution des travaux de sylviculture sur une superficie de 121,77 ha dans le périmètre incendié dénommé : El Kouf, relevant de la commune territoriale d'Alliyène, Préfecture de Mdiq-Fnideq (lot n° 02).
Lot n° 03 : L'exécution des travaux de sylviculture sur une superficie de 107,26 ha dans le périmètre incendié dénommé : Boujmil-Oued Zarjoune, relevant de la commune territoriale d'Alliyène, Préfecture de Mdiq-Fnideq (lot n° 03).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des programmes et suivi évaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Lot n°1 : Vingt cinq mille (25.000,00 DH) dirhams. Lot n°2 : Trente cinq mille (35.000,00 Dh) dirhams. Lot n°3 : Quarante mille (40.000,00 Dh) dirhams.
L'acte de cautionnement doit être libellé au nom de la Direction Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan.
L'estimation des coûts des prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Lot n° 01 : Six cent quarante deux mille deux cent quarante dirhams (642.240,00 Dhs)
Lot n° 02 : Huit cent trente cinq mille vingt sept dirhams, vingt centimes (835.027,20 Dhs)
Lot n° 03 : Neuf cent vingt quatre mille neuf cent trente et un dirhams, vingt centimes (924.931,20 Dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan;
• soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit soumissionner par voie électronique via le portail des marchés publics www.marches publics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 4443/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 09/2021/B.P/PAZ

Le 15 Juin 2021 à 10 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

Travaux de construction de la maison de culture à Demnate, Province d'Azilal (2^{ème} tranche).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cent Soixante-Dix Mille Dirhams,00 (170 000,00 DHS).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Six Million Cinq Cent Vingt-Quatre Mille Sept Cent Soixante Dirhams, 00 cts (6 524 760,00 DHS).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal ;
- ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :
Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

| SECTEUR | QUALIFICATIONS EXIGÉES | CLASSE |
|---------|------------------------|--------|
| A | A2 | 3 |

Pour les concurrents non installés au Maroc :

Pour les entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N°4444/PA

BE INVEST SARL
RC N°340065
Aux termes du PV extraordinaire du 12/04/2021, il a été décidé :

- la cession de 2,50 parts sociales de MME YANBOUE BENNANI ZAHRA à MME BENNANI SOPHIA , la cession de 2,50 parts sociales de MME YANBOUE BENNANI ZAHRA à MME LAMIAE BENNANI , la cession de 2,50 parts sociales de MME YANBOUE BENNANI ZAHRA à MME LINA BENNANI

- la modification des articles 6 et 7 des statuts

- la mise à jour des statuts de la dite société.

-Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 17/05/2021 sous n° 778329
N° 4446/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SECRETARIAT GENERAL
SM/DBM
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
N° 02/2021/CAINDH
Le 16 Juin 2021 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de M.Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : Etudes architecturales et suivi des travaux de construction de dar El Oumouma au centre Ouatomana - Province de Khénifra.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés de la Province de Khénifra, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Six cent mille dirhams hors taxe (600.000,00 dhs hors taxe)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents et la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101,102,148, 149 et 150du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014).

Il est prévu une visite des lieux le 02 Juin 2021. Départ à partir du siège de la province de Khénifra à 10 heures du matin (Non obligatoire).

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Province de Khénifra ;
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement

de la consultation architecturale.
N° 4447/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration
Direction des Domaines de l'Etat
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° 05/DDE/DSI/2021
RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES, COOPERATIVES, UNIONS DES COOPERATIVES ET AUTO ENTREPRENEURS

Le 15 juin 2021 à 10 Heures 30 mn, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour la maintenance (pièces de rechange et main d'œuvre) des équipements informatiques installés au niveau du service central et des services extérieurs de la Direction des Domaines de l'Etat en deux lots

- Lot n° 1 : MAINTENANCE DES IMPRIMANTES INSTALLEES AU NIVEAU DU SERVICE CENTRAL ET DES SERVICES EXTERIEURS DE LA DIRECTION DES DOMAINES DE L'ETAT ;
- Lot n° 2 : MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES INSTALLEES AU NIVEAU DU SERVICE CENTRAL ET DES SERVICES EXTERIEURS DE LA DIRECTION DES DOMAINES DE L'ETAT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau n° 111 du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les cautionnements provisoires sont fixés aux sommes de :

- Lot n° 1 : Quatre Cent (400,00) Dirhams ;
- Lot n° 2 : Mille (1 000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme TTC de :

- Lot n° 1 : Vingt mille quatre cent (20 400,00) Dirhams TTC ;
- Lot n° 2 : Cinquante et un mille six cent (51600,00) Dirhams TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

1. Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) ;
2. soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau précité ;
3. Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau n° 111 du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat ;
4. soit les remettre au Président de la commission

d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

En application du décret n°2-19-69 du 24 mai 2019 modifiant et complétant le décret 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics et de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 3011-13 du 24 di al hija 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 156 du Décret n° 2.12.349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs, ainsi les concurrents doivent présenter les pièces prévues par l'article 6 du règlement de consultation.
N° 4448/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration
Direction des Domaines de l'Etat
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° 6/DDE/DRAG/2021
RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES, COOPERATIVES, UNIONS DES COOPERATIVES ET AUTO ENTREPRENEURS
Le 17 Juin 2021 à 10 Heures 30 mn, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour la maintenance (pièces de rechange et main d'œuvre) du système de climatisation DRV au siège de la Direction des Domaines de l'Etat (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau n° 111 - 1er étage - du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (<http://www.marchespublics.gov.ma>).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinquante Dirhams (5 000,00 DH) ;

L'estimation des coûts des

prestations est fixée à la somme TTC de Deux cent dix mille quatre cent Dirhams TTC(206.400,00 DH TTC) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

1. Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) ;
2. soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau précité ;
3. Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau n° 111 du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Haut Agdal - Rabat ;
4. soit les remettre au Président de la commission

prestations est fixée à la somme TTC de Deux cent dix mille quatre cent Dirhams TTC(206.400,00 DH TTC) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

1. Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) ;
2. soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau précité ;
3. Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau n° 111 du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Haut Agdal - Rabat ;
4. soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.

Une visite des lieux aura lieu au siège de la Direction des Domaines de l'Etat, Quartier Administratif Agdal - Rabat, le 01/06/2021 à 10 h 30 mn.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

En application du décret n°2-19-69 du 24 mai 2019 modifiant et complétant le décret 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics et de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 3011-13 du 24 di al hija 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 156 du Décret n° 2.12.349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs, ainsi les concurrents doivent présenter les pièces prévues par l'article 6 du règlement de consultation.
N° 4449/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE SETTAT

CS/DSC/SM

CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL COMPLEMENTAIRE
N°04/2021

Maître d'ouvrage : **Commune de Settât**
Année Budgétaire : **2021**

TRAVAUX

SOFICOMPT SARL
36 RUE DE CASABLANCA APT.2
OUJDA
TEL/FAX 05 36 71 10 24
SOCIETE DE TRANSPORT BENARBIA SARLAU
AU CAPITAL DE 100 000.00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL: BD IBN

ROCHD IMM LAALAJ
RDC N° 7/7/OUJDA
RC 32367
Aux termes de la décision daté à Oujda le 12 Avril 2021 l'associé unique de la société de TRANSPORT BENARBIA SARLAU, siégée à Oujda, Bd Ibn Rochd Imm Laalaj RDC N° 7/7. Décide ce qui suit :

- 1) L'approbation du rapport du liquidateur.
- 2) Déclaration de la clôture de la dissolution depuis la même date.
- 3) Radiation totale de la société du registre de commerce
- 4) Fixation du siège social ci-dessus

Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce d'Oujda le 20/04/2021 sous le N° 1474.
N° 4450/PA

SOFICOMPT
36 RUE DE
CASABLANCA APT.2
OUJDA
TEL/FAX 05 36 71 10 24
ASSURANCE SLIMANI SARLAU CAPITAL
DE 350 000.00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL: 36 N° 1 Bis
Imm. Qahoui Rue de Casablanca
RC 15675
Aux termes du PV de l'AGE daté à Oujda le 07 Avril 2021 les associés de la société ASSURANCE SLIMANI SARL, siégée à Oujda, 36 N° 1 Bis Imm. Qahoui Rue de Casablanca. Décident à l'unanimité ce qui suit :

- Cession de 350 parts sociales intervenues entre SLIMANI MOHAMMED cédant et SLIMANI HICHAM cessionnaire.

Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce d'Oujda le 19/04/2021 sous le N° 1438.
N° 4451/PA

CONSTITUTION SARL
« ABORD »
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 05/03/2021, il a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

- 1°) DENOMINATION : «ABORD»
- 2°) OBJET : DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE.
- 3°) SIEGE SOCIAL : N° 22, Rue Jbel Moussa, Apt. 18, AGDAL.
- 4°) DUREE : 99 ans.
- 5°) CAPITAL SOCIAL : (100.000,00) DHS divisé en (1.000) parts de (100,00) Dirhams chacune, souscrites en totalité et attribuées aux associés en proportion de leurs apports à savoir :

- Mr. BAJAAR REDA, reçoit

250 parts

- Mr. BAJAAR HAMZA, reçoit 250 parts
- Mr. RHAZADI WALID, reçoit 250 parts
- Mr. BELBATTACH MOHAMMED TAHA, reçoit 250 parts

6°) GERANTS : Mr. BAJAAR REDA, Mr. BAJAAR HAMZA, Mr. RHAZADI WALID et Mr. BELBATTACH MOHAMMED TAHA, gérants pour une durée indéterminée.

7°) EXERCICE SOCIAL : 1er Janvier au 31 Décembre de chaque année.

8°) BENEFICE : Après déduction de 5% à la réserve légale, le solde est réparti ou reporté suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire.

9°) DEPOT : Effectué au greffe du tribunal du commerce de Rabat le 18/05/2021 sous le n° 114704.

10°) R.C N° 152079 du 18/05/2021.
POUR EXTRAIT ET MENTION
N° 4452/PA

GIANT DISTRIBUTION
Constitution
Suivant acte sous seing privé ; il a été établi les statuts d'une S.A.R.L AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : STE GIANT DISTRIBUTION SARL AU suivant certificat négatif N° 2101683.
- Forme juridique : S.A.R.L AU.
- Capital : CENT MILLE (100 000,00) de dirhams. Il est divisé en MILLE (1000) parts sociales de 100 dirhams. chacune attribués A MR BAIZ ADIL

Objet :

- La société a pour objet :
- Commerce Electronique y compris toute activité de livraison.
- Achat, vente de demi-gros et détail de tout produit alimentaire et non alimentaire inclus des produits frais ou surgelés, boissons, viande, emballage et logistique
- Négoce.
- Import-Export.

Siège social : 26, AVENUE MERS SULTAN ,APT 3 ETAGE 1, CASABLANCA

- Durée 99 ans

Gérance MR BAIZ ADIL gérant associé unique pour une durée indéterminée ;

Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce du tribunal de Casablanca RC N°461917 et enregistré sous le numéro 736057 le 17 JUIN 2020.

Pour extrait et mention
La gérance
N° 4453/PA

| TYPE DES TRAVAUX | OBJET DES TRAVAUX | LIEU D'EXECUT° | MODE DE PASSAT° | PERIODE PREVEU POUR LE LANCEMENT | COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE | MARCHE RESERVES PME +CP+UC+AE |
|------------------|---|-------------------|-----------------|----------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|
| AMENAGEMENT | TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE MENANT AU NOUVEAU CIMETIERE ET QUELQUES BD ET RUES DE LA VILLE DE SETTAT | Commune de Settât | A.O.O | Du 20/05/2021 Au 30/07/2021 | D.T | x |

N°4445/PA

Sexe et économie chinoise

Horizons



Le recensement de la population récemment publié en Chine confirme la persistance de l'excès alarmant d'hommes dans le pays par rapport à la norme mondiale. Ce déséquilibre numérique depuis la naissance a plusieurs implications économiques importantes - et pas seulement pour la Chine.

Les femmes vivant en moyenne plus longtemps que les hommes, la population de la plupart des pays compte plus de femmes que d'hommes. Aux États-Unis, par exemple, il y avait 96 hommes pour 100 femmes en 2020. La Chine, en revanche, compte 105 hommes pour 100 femmes, selon le dernier recensement. Les femmes chinoises vivent environ trois ans de plus que les hommes chinois en moyenne, de sorte que les «hommes en excès» sont entièrement le résultat d'un ratio inhabituellement élevé de garçons par rapport aux filles à la naissance.

Le sex-ratio à la naissance est normalement d'environ 106 garçons pour 100 filles. Etant donné que les garçons et les jeunes hommes ont un taux de mortalité légèrement plus élevé et que les maris ont tendance à être un peu plus âgés que les épouses, un tel ratio à la naissance est le moyen naturel d'assurer un ratio d'environ 1:1 au moment où ils atteignent l'âge de procréer.

Bien que le ratio hommes-femmes de la Chine à la naissance ait été proche de ce taux naturel dans les années 1970, une combinaison de facteurs a alimenté sa progression constante. Les plus significatifs étaient la préférence pour les fils, la disponibilité de l'échographie et d'autres technologies permettant aux futurs parents de connaître le sexe d'un fœtus, et l'imposition par le gouvernement en 1980 d'une politique stricte de planification familiale qui empêchait la

plupart des familles d'avoir autant d'enfants qu'elles le désirent.

Certains parents ont opté pour des avortements sélectifs selon le sexe. Le gouvernement a tenté d'interdire cette pratique, mais il est difficile de l'empêcher tant que les avortements sont utilisés comme moyen de respecter les limites de natalité. En conséquence, le rapport des sexes à la naissance a augmenté régulièrement, atteignant un sommet d'environ 121 garçons pour 100 filles en 2009. Selon le récent recensement de la population, ce rapport a depuis baissé à 111,3 garçons pour 100 filles - plus équilibré qu'avant, mais toujours significativement plus élevé qu'il ne le serait en l'absence d'avortements sélectifs selon le sexe.

L'«excès» de naissances masculines en Chine empêche un grand nombre de jeunes hommes de se marier. En termes mathématiques, environ un jeune homme sur neuf en Chine ne peut pas trouver de petite amie ou d'épouse. Ce problème est encore plus grave dans des régions telles que l'Anhui rural et le Guangdong, où jusqu'à un jeune homme sur six a du mal à trouver un conjoint.

Dans une série d'articles de recherche avec divers co-auteurs, j'ai documenté certaines des conséquences économiques importantes et parfois surprenantes de ce sex-ratio asymétrique pour la Chine et le monde. Pour commencer, les jeunes hommes - et en particulier les parents de fils non mariés - augmentent considérablement leurs taux d'épargne afin d'améliorer leur compétitivité relative sur les marchés des rencontres et du mariage. Dans un article de 2011, Xiaobo Zhang et moi avons constaté que l'augmentation du ratio hommes-femmes dans la cohorte chinoise d'âge pré-nuptial de 1990 à

2007 représentait environ la moitié de l'augmentation du taux d'épargne des ménages au cours de cette période.

Une augmentation du taux d'épargne tend à augmenter l'excédent commercial d'un pays. En 2013, Qingyuan Du et moi avons montré qu'une augmentation du ratio hommes-femmes de la Chine pouvait avoir contribué entre un tiers et la moitié de l'augmentation de son excédent commercial avec d'autres pays. Le déséquilibre entre les sexes sous-tend donc probablement une source importante de tension entre la Chine et les États-Unis. Pourtant, l'engagement bilatéral a accordé peu d'attention à ce lien.

Comme je le montre dans un article de recherche avec Zhibo Tan et Xiaobo Zhang dans le *Journal of Development Economics*, le ratio hommes-femmes déséquilibré de la Chine contribue également à des pratiques de travail dangereuses, entraînant de nombreuses blessures et décès évitables. Une pénurie d'épouses potentielles pousse de nombreux parents ayant des fils en âge de se marier à travailler davantage et à rechercher des emplois mieux rémunérés mais potentiellement dangereux dans des secteurs tels que les mines et la construction, ou des emplois les exposant à des matières dangereuses et à une chaleur ou un froid extrême. Parce que les gens sont plus disposés à accepter de tels emplois, les employeurs investissent souvent moins dans la sécurité au travail, ce qui augmente à son tour les blessures et la mortalité liées au travail.

Mes coauteurs et moi avons constaté que les blessures accidentelles et les décès sur le lieu de travail sont significativement plus élevés dans les régions où la pénurie de jeunes femmes est plus grave que celle des hommes. Et

les parents de fils en âge de se marier représentent une part disproportionnée des victimes.

Le déséquilibre du sex-ratio peut s'auto-corriger, mais lentement. Voyant que les parents avec des fils assument des charges financières et physiques plus lourdes pour aider leurs fils à éviter le célibat involontaire, de nombreux jeunes couples peuvent décider qu'avoir une fille est aussi bien ou mieux. Mais le dernier recensement de la population, qui montre que le sex-ratio à la naissance reste déséquilibré, nous apprend que la discrimination à l'égard des filles persiste.

Alors que la Chine s'inquiète de la faible croissance démographique du pays, elle a progressivement assoupli (mais pas encore terminé) sa politique de planification familiale. Les décideurs devraient désormais aller plus loin et offrir une récompense financière significative aux parents de bébés filles. Une telle mesure accélérerait à la fois la correction du déséquilibre du sex-ratio à la naissance et arrêterait la baisse de la natalité globale.

Un sex-ratio plus équilibré réduira la nécessité pour de nombreux ménages chinois de sacrifier la consommation actuelle pour des économies plus élevées et favorisera des environnements de travail plus sûrs. Cela contribuerait également à réduire les tensions commerciales avec d'autres pays.

Par Shang-Jin Wei

Ancien économiste en chef à la Banque asiatique de développement et professeur de finances et d'économie à la Columbia Business School et à la Columbia University's School of International and Public Affairs.

Sport

Le retour de Benzema chez les Bleus

Sensation chez les Bleus! L'attaquant du Real Madrid Karim Benzema, écarté de l'équipe de France depuis 2015 dans le sillage de "l'affaire de la sextape", a été rappelé mardi pour disputer l'Euro (11 juin-11 juillet), un contre-pied monumental signé Didier Deschamps.

"J'ai toujours passé outre mon cas personnel, l'équipe de France ne m'appartient pas, elle est au-dessus de tout", s'est justifié le sélectionneur, affirmant avoir passé outre ses réticences après avoir "discuté longuement" avec l'avant-centre de 33 ans. Sur Twitter, le footballeur aux plus de 12 millions d'abonnés s'est dit "tellement fier" du retour chez les Bleus et "de la confiance que l'on m'accorde".

L'annonce surprise éclipsé les 25 autres noms couchés sur la liste, dont la version définitive doit être transmise à l'UEFA le 1er juin. Pourtant, y figurent aussi l'attaquant de Mönchengladbach Marcus Thuram (3 sélections) et le défenseur Jules Koundé (Séville FC), néophyte appelé directement

pour un grand tournoi, une première pour Deschamps.

Adulé en Espagne, controversé en France, Benzema va enfin renouer le fil de son histoire avec la sélection, cinq ans et demi après un dernier doublé contre l'Arménie (4-0), le 8 octobre 2015 à Nice. Clin d'oeil de l'histoire, c'est précisément sur la Riviera que les Bleus se rendent le 2 juin pour défier les Gallois en préparation à l'Euro.

Le retour de "KB9" vient renforcer les rangs des champions du monde et vice-champions d'Europe en titre, confrontés dans cet Euro à un premier tour hyper corsé face à l'Allemagne, au Portugal et à la Hongrie.

Même sans liste élargie à 26 joueurs, contre 23 habituellement, le Madrilène aurait été du voyage, selon Deschamps: "J'en aurais enlevé trois autres, mais je ne me suis même pas posé la question".

Sportivement, ce rappel se justifie par la saison aboutie de Benzema, crédité de 29 buts en 45 matches avec le Real. Mais il surprend dans la mesure



où Benzema était "persona non grata" depuis sa mise en examen dans l'affaire du chantage à la sextape exercé sur Mathieu Valbuena, alors son coéquipier en sélection. Il comparait devant le tribunal en octobre.

Si ce retour "a pu surprendre certains, il me réjouit. J'estime que c'est une excellente décision, compte tenu de son talent et de ses performances remarquables", a réagi le président de la Fédération française, Noël Le Graët.

Sans fermer définitivement la porte à un retour du Madrilène, Deschamps avait décidé de ne pas l'emmener à l'Euro-2016 au nom de "l'exemplarité et la préservation du groupe", avant de persister dans ce choix au Mondial-2018 remporté par les Bleus.

En réponse, Benzema l'avait accusé d'avoir "cédé sous la pression d'une partie raciste de la France", deux jours avant que la résidence bretonne du sélectionneur ne soit vandalisée, avec un tag le traitant de "raciste".

A 52 ans, le patron des Bleus fait

de nouveau preuve de mansuétude, comme lors du rappel de l'ex-banni Adrien Rabiot en septembre 2020, plus de deux ans après son refus d'être simple réserviste à la Coupe du monde.

Les leçons du passé ont été tirées: "DD" n'a cette fois pas annoncé de liste de suppléants et le joueur de la Juventus Turin a su se fondre dans le collectif tricolore jusqu'à devenir titulaire.

Logiquement, l'ex-Parisien de 26 ans figure en bonne place dans la liste, aux côtés des autres milieux Paul Pogba, N'Golo Kanté, Corentin Tolisso, Thomas Lemar et Moussa Sissoko.

Avec quinze représentants, les champions du monde sont présents en force autour du capitaine Hugo Lloris et des réguliers Benjamin Pavard, Raphaël Varane, Antoine Griezmann et Kylian Mbappé.

Olivier Giroud, deuxième meilleur buteur de l'histoire des Bleus (44 buts en 107 matches), est également en lice

pour disputer une cinquième grande compétition, malgré un temps de jeu quasiment réduit à néant avec Chelsea.

Reste à savoir comment se passeront les retrouvailles avec Benzema qui l'a récemment assimilé à un "karting", en se comparant pour sa part à une "F1".

Sur leur cohabitation, "je n'ai pas d'inquiétude, Karim n'est pas stupide", a déclaré Deschamps. "Il sait qu'il arrive dans un groupe qui a un vécu, des repères, des titres, où il y a une bonne ambiance".

A Clairefontaine, où la majorité des sélectionnés sont attendus le 26 mai, la photo de famille comprendra aussi Lucas Digne, Clément Lenglet, Wissam Ben Yedder, Kingsley Coman ou encore Ousmane Dembélé.

Mais pas le surdoué Eduardo Camavinga (18 ans) ni Anthony Martial, perturbé par des "soucis physiques" à l'approche de ce grand rendez-vous européen où la France du très pragmatique Deschamps espère encore briller.



Premier League

Chelsea reprend la main

nule des buts de Timo Werner, pour que la pause soit atteinte sur le score de 0-0.

L'avant-centre allemand étant toujours aussi malchanceux, c'est son coéquipier de la défense, Antonio Rüdiger qui s'est chargé d'ouvrir le score de façon peu orthodoxe sur un corner (1-0, 47e).

C'est ensuite Jorginho qui a doublé la mise sur penalty (2-0, 66e), sa septième réalisation de la saison en championnat, ce qui fait de lui le meilleur buteur des Bleus en Premier League cette saison.

Mais la soirée n'a pas été parfaite pour Tuchel qui n'a pas du tout apprécié le relâchement défensif qui a permis à Kelechi Iheanacho de réduire l'écart (2-1, 76e), et qui a perdu N'Golo Kanté dès la demi-heure de jeu.

Le champion du monde français est sorti sans boiter ni souffrir beaucoup, apparemment, mais à onze jours de la finale de la Ligue des champions contre Manchester City, c'est une

source d'inquiétude supplémentaire.

Autre conséquence de ce match, Manchester United est assuré de finir dauphin de City, avec quatre points d'avance sur les Blues.

Les Red Devils avaient l'occasion de le faire par leurs propres mérites en recevant Fulham déjà promis à la relégation.

Tout avait bien démarré avec un superbe but d'Edinson Cavani, lancé par son gardien David de Gea, qui a lobé de près de 40 mètres son ancien partenaire au Paris SG, Alphonse Areola, trop avancé (1-0, 15e).

Mais au fil de la seconde période, les Mancuniens, qui ont certainement dans un coin de leur tête la finale de Ligue Europa contre Villarreal le 26 mai, ont semblé sortir du match et Fulham, en a profité pour égaliser par Joe Bryan (1-1, 76e).

Les retrouvailles avec les supporters, qui avaient violemment manifesté ces dernières semaines contre les propriétaires, la famille Glazer, pour avoir entraîné le club dans le projet de Super

Ligue européenne dissidente, ont donc été un peu gâchées.

Des écharpes et des pancartes vert et jaune - couleurs originelles du club - réclamant le départ des Glazer, étaient nombreuses dans les travées, mais au moins le match est resté le centre d'attention de la soirée.

Dans les autres matches de mardi, le champion Manchester City, à 10 dès la 10e minute mais qui menait 2-0 au tout début de la seconde période, s'est fait renverser par Brighton (3-2).

Ilkay Gündogan avait ouvert la marque dès la 2e minute et Phil Foden avait doublé la mise à la 2e minute de la seconde période.

Mais Leandro Trossard, après un petit numéro dans la surface adverse (2-1, 50e) et les deux défenseurs centraux, Adam Webster de la tête (2-2, 72e) et Dan Burn, en s'y reprenant à deux fois, (3-2 76e) ont offert aux Seagulls une victoire de prestige après une saison morose (15e).

Toujours mardi soir, Leeds est allé gagner à Southampton 2-0.

Chelsea a fait un grand pas vers la qualification en Ligue des champions, mardi, en battant Leicester (2-1), alors que Manchester United a raté ses retrouvailles avec son public en étant tenu en échec (1-1) par Fulham, promis à la relégation.

Dans le sillage de la 37e journée, marquée par le retour du public dans les stades, les Blues n'avaient pas le droit à l'erreur dans ce qui était aussi une revanche de la finale de la Coupe d'Angleterre perdue (1-0), samedi.

Avec ces 3 points, ils grimpent sur le podium à la place de leur victime du soir, avec 67 unités contre 66 et ont leur destin en main: en cas de victoire contre Aston Villa dimanche, ils se-

ront en C1 l'an prochain.

La situation est plus précaire pour les Foxes, sous la menace de Liverpool (5e) qui les dépasserait à la différence de buts en cas de victoire à Burnley, mercredi.

Les trois équipes se tiendraient alors en un point avant la dernière journée, mais avec les Foxes à la plus mauvaise place (5e).

Après deux défaites de rang pour la première fois depuis l'arrivée de Thomas Tuchel, Chelsea a bien réagi avec une prestation très convaincante pendant 75 minutes.

Lors de la première période, ils ont complètement étouffé Leicester et il a fallu que la VAR, par deux fois, an-

Le WAC consolide son statut de leader de la Botola

Le Wydad est parvenu, mardi au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca, à aligner sa onzième victoire de la saison aux dépens de l'OCS (3-1), et ce pour le compte de la 18ème journée de la Botola Pro D1 «Inwi» de football.

Une victoire avec l'art et la manière des Rouge et Blanc qui ont dominé les péripéties de cette

confrontation et l'addition aurait pu être beaucoup plus salée s'il n'y avait pas eu des ratages d'occasions nettes. Une fois encore, la finition a fait défaut à certains éléments du Wydad mais pas à international libyen, Mouayad Ellafi, auteur d'un joli doublé aux 11ème et 25ème minutes.

Sauf que les leaders du championnat avec 34 points et deux matches en moins se sont fait peur après le sursaut des visiteurs qui ont réduit l'écart par l'entremise de Moncef El Amri à la demieure de jeu et auraient pu revenir au score s'ils avaient exploité les sorties hasardeuses de Reda Tagnaouti, au-dessous de son niveau d'il y a quelques manches.

Vu leurs soucis d'efficacité et de relâchement, devant être résolus une fois pour toutes, les joueurs du Wydad ont dû attendre



les ultimes souffles de la partie pour tripler la mise suite à une réalisation d'Youb El Amloud, l'une des grandes satisfactions des Rouges cette saison.

Pour les Safiots, coachés par Benomar depuis le banc de touche et Chiba depuis les gradins, cette défaite, somme toute attendue, ne devrait pas trop les affecter et au vu de ce qu'ils ont démontré, ils sont outillés pour soigner leur classement. Quant au Wydad, il s'agit là d'une belle victoire devant booster le moral du groupe à quelques jours du match retour des quarts de finale de la Ligue africaine des clubs champions contre le Mouloudia d'Alger (aller : 1-1).

Le bal de cette 18ème manche a été ouvert par la rencontre DHJ-MAT disputée au stade El Abdi à El Jadida. Les Doukkalis, en quête

de points pour fuir la zone des turbulences, ont raté l'opportunité de se produire à la maison, se contentant d'un match nul, deux partout, alors qu'ils menaient à la marque jusqu'aux extra-times.

Les buts des Jdidis sont à mettre au compte de Chouaib El Mafoutoul (14è) et Mehdi Karnass (82è SP), tandis que les goleadors tétouanais ont été Mohamed Kamal (51è) et Hamza El Moussaoui (90+5 SP).

Par ailleurs, cette journée devra se poursuivre ce soir par la programmation des trois dernières confrontations, à savoir IRT-FUS (17h00), MCO-Raja (19h15) et ASFAR-RCAZ (21h30), sachant que mercredi trois matches devaient avoir lieu, opposant le CAYB au MAS, le SCCM au HUSA et la RSB au RCOZ.

Mohamed Bouarab

Le KACM surclasse l'IZK

Le match en retard comptant pour la 22ème journée de la Botola Pro D2 de football qui a opposé, mardi à Marrakech, le KACM à l'IZK, a tourné à l'avantage du Kawkab sur le score de 2 à 0.

Ce match a été décalé suite à la non présentation à temps de l'équipe zemmourie des tests PCR, ce qui avait suscité les protestations de l'équipe marrakchie qui réclamait la victoire sur tapis vert.

Grâce à cette victoire, le KACM est désormais 13ème du classement avec 24 points, tandis que l'IZK est 7ème avec un total de 31 points.

Programme

Jeudi

17h00 : IRT-FUS au Grand stade de Tanger
19h15 : MCO-Raja au stade d'honneur à Oujda
21h30 : ASFAR-RCAZ au Complexe Moulay Abdellah à Rabat

Basketball Africa League

Entrée en matière réussie de l'ASS



L'ASS Salé qui représente le basketball marocain lors de la première édition de la Basketball Africa League (BAL), qui se tient du 16 au 30 mai dans la capitale du Rwanda, Kigali, a battu la formation des Forces Armées et Police (FAP) du Cameroun sur le score de 87-84, en match comptant pour la 1ère journée du groupe B.

Dans un match très serré, le club slaoui qui était mené à la fin des trois premières périodes (59-62), n'a réussi à revenir au score qu'à quatre minutes de la fin de la rencontre.

L'équipe du Bouregreg donne ainsi le ton de sa détermination à dé-

fendre dignement les couleurs nationales lors de ces joutes. Les Slaouis ont renforcé leurs rangs avec des joueurs expérimentés, à l'instar des Américains Terrel Stoglin et Jondre Jefferson et du Macédonien Nenad Zivkovic, ainsi que du Marocain Adam El Ghazi, qui a joué l'année dernière pour le club français de SMUC Marseille, en plus du retour de Soufiane Kourdou, Abderrahim Najah et du vétéran Zakaria Mesbahi et Yassine El Mahssini.

En effet, les Slaouis caressent le rêve de signer une participation honorable lors de cette première édition du BAL, qui connaît la

participation de trois autres clubs arabes, à savoir le Zamalek d'Egypte, l'US Monastir (Tunisie) et le GS Pétroliers (Algérie).

La première édition de cette compétition créée avec le soutien de la FIBA et de la NBA était prévue pour 2020 mais elle a été reportée d'un an à cause de l'épidémie de coronavirus. Les douze équipes engagées ont été réparties en trois groupes, dont le premier et deuxième en plus des deux meilleurs troisièmes accéderont aux quarts de finale.

A rappeler que l'ASS a remporté en 2017 la Coupe d'Afrique des clubs champions, organisée en Tunisie, en battant en finale l'Etoile de Radès. Il s'agit du deuxième club marocain à avoir soulevé ce trophée après le Maghreb de Fès en 1998.

La première participation africaine de l'équipe slaouie remonte à 2010 au Bénin, avant une deuxième apparition à domicile, à Salé en 2011, puis une troisième en 2016 au Caire. Lors de ces trois participations, l'ASS a terminé au pied du podium (3è).

Le club du Bouregreg affrontera ce jeudi l'AS police du Mali avant de croiser le fer avec Petro Luanda, dimanche 23 mai.

Accord de coopération relatif à l'organisation de la CAN de handball

Un accord de coopération relatif à l'organisation de la 25è Coupe d'Afrique des nations de handball prévue en 2022 à Laïyoune et Guelmim a été signé, mardi à Rabat, entre le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, la Confédération africaine de handball et la Fédération Royale marocaine de handball (FRMH).

Intervenant à cette occasion, le ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, Othman El Ferdaous, a indiqué que l'organisation de cet événement continental au Maroc constitue une opportunité pour que les sélections participantes se mesurent les uns aux autres dans de bonnes conditions.

Il a également salué la confiance placée en le Royaume par les pays membres de la Confédération africaine de la discipline pour organiser cette compétition dans les deux villes du Sud du Maroc.

La grand-messe africaine connaîtra la participation des équipes les plus fortes à l'échelle africaine, en présence des chefs et représentants des fédérations respectives, a-t-il dit.

Pour sa part, le président de la Confédération africaine de handball, Mansourou Aremou, s'est dit optimiste

quant au succès de cette édition, d'autant plus que le Royaume dispose de toutes les ressources sportives et humaines, ainsi que des infrastructures appropriées pour organiser ce tournoi, soulignant que cette édition déterminera l'équipe qui représentera l'Afrique au championnat du monde prévu en Pologne et en Suède en janvier 2023.

De son côté, le président de la FRMH, Adli Hanafi, a indiqué que l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations l'année prochaine est une "reconnaissance" de la capacité des provinces du Sud du Royaume d'organiser des événements sportifs d'envergure, à la faveur des infrastructures sportives disponibles et adaptées pour accueillir de telles compétitions continentales ou internationales.

La signature de cet accord intervient dans le cadre de la visite d'une délégation de la Confédération africaine de handball pour évaluer les installations et équipements sportifs, sanitaires et hôteliers dans les villes de Laïyoune et Guelmim, en plus de réunions de coordination avec les différents partenaires et les autorités locales.

Pour rappel, la ville de Laïyoune avait abrité le Championnat d'Afrique de handball en 2016.

Le livre

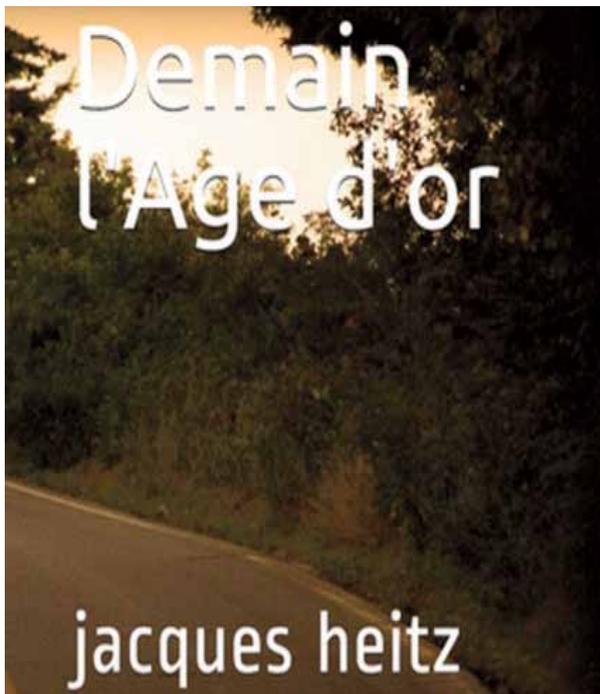
- Odile, vous êtes incroyable. Mais où est-ce que je mets les pieds ? Dans les bottes de votre copain, de votre mari ?

- Ex-mari. Et père d'Iris.

- Elles me vont.

- Allez ! je vous réveillerai demain matin. Je

vais vous montrer votre chambre. Une chambre minuscule, encombrée. Le lit a l'air propre. Je ne me suis jamais couché aussi tôt. Je ne ferme pas l'œil de la nuit. Je me demande si elle va me rendre visite, vêtue d'une nuisette affriolante. Je finis par m'endormir juste à l'heure où elle vient me réveiller. Je m'habille, j'enfile pull sur pull. Quelle mouche a piqué notre distingué professeur, homme frileux attaché à son confort, et à qui deux heures sont nécessaires pour son petit déjeuner et sa toilette ? Le voilà qui boit du café fort dans une cuisine glaciale de Bruges à 3 heures 30 du matin. Nous commençons dans le noir la balade, en voiture d'abord, puis à pied à travers les prés, les bois et les champs. Oui, l'air est pur et les oiseaux chantent. Mais il me faut patauger dans la boue, enjamber des clôtures, être griffé par des épines et chargé par des molosses changés en braves toutous par le savoir-faire d'Odile au moment-même où je crois être déchiqueté par leurs crocs. De plus, le gentlemen que je suis ne peut laisser peiner une faible femme et je me suis donc chargé de tout le matériel qu'elle trimballe, les différents zooms et objectifs, le magnétophone, les micros et le casse-croûte. Il y a une longue halte (Odile enregistre le chant joli de fauvettes invisibles) pendant laquelle je me gèle les pieds et les mains. Il y aura un guet interminable. Je manque mourir de froid. Odile m'a recommandé de ne pas bouger pour ne pas effaroucher les petits oiseaux. Elle guette, immobile, le doigt sur le déclencheur de l'appareil-photo. Elle n'a pas l'air frigorifiée, elle doit irradier une chaleur intérieure intense. Ses cheveux sont en désordre, je suis attiré par un friselis de fines bouclettes blondes autour de ses oreilles. Envie de l'embrasser là. Nous reprenons notre marche. Moi, lourd et maladroit, elle vive et souple. Elle avance sans bruit, sans rien déranger, prête à fixer l'éclair jaune



et rouge des chardonnerets jailliss d'une haie, une huppe dans des sous-bois, la flèche bleue d'un martin-pêcheur disparu sitôt qu'aperçu. A la fin de notre équipée, je suis mort de fatigue, les sacs de matériel me scient les épaules, et je m'endors dans la voiture qui nous ramène à la maison d'Odile. Elle, pépiante et très en forme. - Je n'aurais pas dû vous proposer cette balade. Vous êtes un homme de bibliothèque, je crois, plus qu'un homme de terrain. Je vais vous laisser récupérer.

Revoyns-nous dans quelques jours, si vous n'êtes pas trop dégouté. Courbatures, rhume et sciatique ont couronné cette sortie ornithologique inoubliable. J'ai depuis beaucoup enrichi ma connaissance des oiseaux et d'Odile. Quelques jours après la mort de mon père, nos retrouvailles se déroulent sous le signe d'un désir constant, obsédant de faire l'amour. Après le repas de midi, nous reprenons nos étreintes. Puis longue promenade avec les chiens dans les polders. Fils de

personne peut-être mais amant d'Odile certainement.

Le soir au coucher, l'amour est contemplatif, savouré dans la douceur. Odile s'endort d'un coup, profondément. Je sais qu'elle ne se réveillera pas avant le matin. Mon sommeil à moi est plus compliqué. Je reprends conscience par intermittence, étonné d'être là, rassuré par la présence de ce corps à mon côté, tiède sous mes paumes. Odile soupire, ronronne, continue à dormir.

Au petit déjeuner, nous organisons la journée. Je la conduirai avec le break à la Fondation Audubon où elle travaille. Je reviendrai à Bruges faire les courses au magasin bio. Je les fais pour 10 jours au moins. Je suis toujours accueilli généreusement chez Odile et veille à apporter ma contribution à ses finances. Si modeste que soit son train de vie, elle n'achète que des produits bios. C'est pour elle un sujet d'indignation permanente que les nourritures produites en empoisonnant le ciel, la terre et l'eau soient moins chères que celles qui préservent l'environnement. En remplissant mon caddy, j'imagine ce que je n'ai jamais connu : la vie d'un couple avec enfants, faite de multiples obligations et de détails pratiques. Tu conduis la petite à la danse, j'emmène le garçon au judo. N'oublie pas de ramener le manteau du pressing. Quand vas-tu changer le joint du robinet dans la salle de bains ? Le linge est encore dans la machine à laver, il faudra l'étendre. Surveille les devoirs et le bain des petits. Fais-les manger et ne les laisse pas devant la télévision, qu'ils soient couchés à 8 heures et demie. Je rentrerai tard, j'ai une réunion. Un couple qui résiste à cela est certes solide et digne d'admiration. J'ai vu cette organisation minutieuse à l'œuvre quand Roya, Pétrus et Shanti séjournaient ensemble à Bruxelles. Et je repense, longeant le canal à Sint-Annarei avec mes sacs de provisions dans le coffre, aux amoureux, plus jeunes de 17 ans, qui cheminaient ici, main dans la main. Mes sentiments étaient confus, j'étais si content d'être avec eux, parfois aussi embarrassé d'être en tiers dans leur intimité.

(A suivre)

Recettes

Gâteau nuage au chocolat

Ingrédients :

Le biscuit
3 oeufs (3 blancs + 2 jaunes)
100 g de sucre de canne
15 g de fécule de maïs
30 g de farine de riz
30 g de cacao non sucré
La mousse
170 g de chocolat noir
5 blancs d'oeufs

Les étapes :

Pour le biscuit

1. Préchauffez le four à 180 °C.
2. Commencez par monter les blancs en neige. Lorsque les blancs commencent à mousser, incorporez petit à petit le sucre de canne au montage. Versez ensuite les jaunes d'oeufs sans cesser de remuer.

3. Dans un saladier, mélangez la farine, la fécule et le cacao non sucré. Incorporez ensuite délicatement les ingrédients secs au mélange moussueux.

4. Versez le mélange dans un moule à charnière avec le fond recouvert de papier sulfurisé. Attention, ne beurrez pas le fond du moule.

5. Enfouez pour 15 minutes de cuisson. A la sortie du four, laissez le gâteau dans le moule.

6. Faites fondre le chocolat au bain-marie, puis laissez-le tiédir hors du feu.

7. Montez les blancs en neige puis incorporez-les délicatement à l'aide d'une spatule au chocolat fondu.

8. Placez du film Rhodoïd sur les bords internes du moule puis versez la mousse sur le biscuit.

9. Réservez minimum 4 heures au réfrigérateur. Au moment de démouler, passez la lame d'un couteau entre les parois et le film puis ouvrez les charnières de votre moule et retirez délicatement le film.

10. Votre gâteau nuage au chocolat est prêt à être dégusté !



Une baleine égarée en Méditerranée française



Egarée loin du Pacifique, une baleine grise a été observée pour la première fois ces derniers jours le long des côtes de la Méditerranée française, a-t-on appris dimanche auprès du Réseau national échouages de mammifères marins.

Il s'agit d'un baleineau âgé d'une quinzaine de mois environ et mesurant 8 mètres, qui avait déjà été observé au Maroc début mars et en Italie ces dernières semaines, à Naples, puis Rome et Gênes. Selon toute vraisemblance, il s'est égaré en Méditerranée, une mer dont il tente de ressortir pour regagner son habitat naturel situé dans le Pacifique nord.

"Un spécimen avait déjà été observé en 2010 en Méditerranée, à deux reprises, mais en Israël et en Espagne, c'est une première pour nos côtes françaises", a indiqué Adrien Gannier, vétérinaire et membre de ce réseau, qui a lui-même observé cette jeune baleine vendredi

au large de Bormes-les-Mimosas (sud-est de la France).

La présence de cette espèce de baleine dans de telles eaux est tout à fait inhabituelle car sa population vit en grande majorité entre la Basse-Californie l'hiver et l'Alaska l'été.

"Il est possible que cette baleine, née en Californie, se soit perdue en mer de Beaufort lors de sa première saison de nourrissage et qu'au lieu de redescendre vers le Pacifique, elle ait emprunté l'Atlantique avant de se retrouver piégée en Méditerranée", explique Adrien Gannier, qui fait également partie du Groupe de recherches sur les cétacés (Grec), une association basée à Antibes. Observée d'abord à Antibes puis à Mandelieu-La Napoule jeudi, dans les Alpes-Maritimes, elle avait ensuite été vue dans le port de Bormes-les-Mimosas vendredi, d'où les autorités portuaires ont réussi à la faire repartir vers le large.